LE

NOUVEAU MONDE

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE

RÉDIGÉ

PAR

LOUIS BLANC.

---

6 FR. PAR AN POUR PARIS. — PROVINCE : 7 FR.

Numéro 5. — 15 Novembre 1849.

PARIS,

BUREAU D'ABONNEMENT, 102, RUE RICHELIEU.

1849

HOMMES DU PEUPLE,

L'ÉTAT, C'EST VOUS!

Réponse au citoyen Proudhon.



Qu'est-ce que l'Etat?

L'État, en un régime monarchique, c'est le pouvoir d'un homme, la tyrannie dans un seul.

L'État, en un régime oligarchique, c'est le pouvoir d'un petit nombre d'hommes, la tyrannie dans quelques-uns.

L'État, en un régime aristocratique, c'est le pouvoir d'une classe, la tyrannie dans plusieurs.

L'État, en un régime anarchique, c'est le pouvoir du premier venu qui se trouve être le plus intelligent ou le plus fort, c'est la tyrannie dans le chaos.

L'État, dans un régime démocratique, c'est le pouvoir de tout le Peuple, servi par ses élus, c'est le règne de la liberté.

Oui, l'État, la liberté! ces deux termes sont corrélatifs.

En quoi consiste la liberté? Dans le développement complet des facultés de chacun.

Tous les hommes ont-ils les mêmes facultés, tous sont-ils égaux en force et en intelligence? Non.

Qu'arrivera-t-il si on laisse le plus intelligent ou le plus fort mettre obstacle au développement des facultés de qui est moins fort ou moins intelligent? Il arrivera que la liberté sera détruite.

Comment empêcher ce crime ? En faisant intervenir entre l'oppresseur et l'opprimé tout le pouvoir du Peuple.

Si Jacques opprime Pierre, les trente-quatre millions d'hommes dont la société française se compose accourront-ils tous à la fois pour protéger Pierre, pour sauvegarder la liberté? Le prétendre serait une bouffonnerie.

Comment donc la société interviendra-t-elle? Par ceux qu'elle aura choisis pour la représenter à cet effet.

Mais ces représentants de la société, ces serviteurs de tout le Peuple, qui sont-ils? L'État.

Donc l'État ici n'est autre chose que la société elle-même, agissant *comme société*, pour empêcher... quoi? l'oppression ; pour maintenir... quoi? la liberté.

Donc, demander la suppression de l'État, même quand il n'exprime que le pouvoir de *tous*, à l'égard de *chacun*, c'est demander que la société soit dissoute en tant que société ; c'est livrer les hirondelles aux oiseaux de proie ; c'est faire qu'il y ait toujours des exploiteurs et des exploités, des riches et des pauvres ; c'est installer la tyrannie au sein de la confusion universelle ; c'est non-seulement sortir des voies du Socialisme, mais prêcher l'individualisme dans ce qu'il a de plus frénétique ; c'est pousser droit à la destruction de la liberté.

Ceux qui s'en vont criant : « Que l'État soit ceci ou cela, il nous importe peu, nous n'en voulons plus d'aucune sorte », ceux-là se rendent-ils bien compte de ce qu'ils veulent? Le comprennent-ils eux-mêmes? Je n'hésite pas à répondre : Non.

S'ils n'acceptent pas le principe de la souveraineté du Peuple, qu'ils en conviennent. S'ils l'acceptent, tout est dit. Car il est bien manifeste que la souveraineté du Peuple ne saurait consister dans le droit reconnu à plusieurs millions d'hommes de s'entre-égorger jusqu'à ce que les plus forts règnent sur des cadavres, ou sur des esclaves, cadavres vivants.

Si par souveraineté du Peuple on ose entendre une cohue de volontés se livrant, *en toute liberté*, une guerre d'extermination, il faut qu'on s'en explique franchement. Nous saurons alors à quoi nous en tenir ; et s'il nous faut absolument choisir entre deux tyrannies, eh bien, nous nous

résignerons à subir celle qui se montrera prête à nous frapper sans nous tromper. Car l'anarchie, c'est l'oppression doublée d'hypocrisie, et elle nous fait deux fois horreur.

En attendant, nous dirons, nous qui croyons d'une foi profonde à la souveraineté du Peuple, nous qui la voulons pleinement et nettement réalisée, nous qui ne mettons pas des mots à la place des choses, que la souveraineté du Peuple est le pouvoir exercé, au nom du Peuple, sous son regard, sous sa dépendance, dans son intérêt, par ceux qu'il a choisis pour l'exercer.

Or, voilà justement ce qu'exprime, au point de vue démocratique, le mot ÉTAT.

Prétendre qu'on aspire à remplacer l'État par la société, dans un régime vraiment démocratique, c'est mettre en avant une sottise qui ne vaut pas qu'on s'y arrête ; cela revient à dire qu'on aspire à remplacer la société... par la société.

Dans un livre qu'il vient de publier sous ce titre : *Les Confessions d'un Révolutionnaire,* et que je définis sans détour : le CODE DE LA TYRANNIE PAR LE CHAOS, Proudhon dit : « Quiconque met la main sur moi pour « me gouverner est un usurpateur et un tyran : je me déclare son en- « nemi (1). » Et moi aussi.

Mais c'est justement pour empêcher ce crime insolent que j'affirme l'État, alors que Proudhon le nie. Car, si mon ennemi est plus fort que moi, et qu'entre lui et moi il n'y ait absolument rien, qui l'empêchera de devenir mon tyran ? Dans le royaume des animaux, l'État n'est pas connu, que je sache, et c'est pour cela que les tigres y mangent les gazelles.

J'ai nommé Proudhon. Quoique depuis longtemps en butte de sa part à ce système d'attaques dont il n'a épargné jusqu'à ce jour à aucun ami du Peuple ni l'injure ni l'honneur, j'avais constamment gardé le silence. Il me répugnait d'offrir en spectacle aux contre-révolutionnaires de toutes les nuances des divisions qui leur font venir le sourire aux lèvres et leur réjouissent le cœur. Je laisse aux gladiateurs de profession le grossier plaisir de combattre sans autre but que de faire admirer la vigueur de leurs muscles aux imbéciles du cirque. Aussi longtemps que Prou-

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire,* p. 6.

dhon, en me menaçant, n'a menacé que moi, je n'ai pas trouvé mauvais qu'il s'escrimât à son aise et frappât l'air à coups redoublés.

Aujourd'hui encore, je donnerai mon permis de passer à tout ce qu'il dit de mes actes comme membre du gouvernement provisoire ; de la réaction du 17 mars contre Blanqui — ceci est écrit dans son livre en propres termes ! — du droit qu'on avait de repousser le peuple au 16 avril, et de saisir à la gorge la Révolution, le tout pour m'apprendre à vivre ; enfin de mes aspirations vers une dictature armée de flèches... Grâce au ciel ! tout ce que j'ai fait, je l'ai fait en plein jour, sur la place publique, devant le Peuple, de concert avec lui, pour lui. Le Peuple est un contradicteur redoutable : il se souvient, il sait, il répondra.

Si donc j'ai nommé Proudhon et si je m'occupe de son nouveau livre, c'est parce que ce livre est la plus audacieuse négation du Socialisme qui se soit jamais produite ; c'est parce que les prodigieuses contradictions et les hérésies dont il fourmille sont de nature, non pas à séduire le Peuple, Dieu merci ! mais à troubler les consciences vacillantes et à jeter l'incertitude dans les esprits faibles, par je ne sais quel renversement inouï de tous les principes, par un obscurcissement calculé des notions les plus simples du bon sens, par une rage de paradoxe sans exemple et sans limites.

Le livre de Proudhon n'est pas sérieux, mais son nom l'est. Proudhon a rendu à la cause de la Révolution d'incontestables services, en proclamant la gratuité du crédit, en relevant d'une main courageuse le drapeau que les vainqueurs de Juin traînaient dans le sang du Peuple, en criant à Louis Bonaparte : Vous êtes responsable ! Raison de plus pour qu'on s'inquiète de le voir employer une force légitimement acquise à faire descendre la nuit sur tout le domaine de la pensée, à semer le doute par manière de jeu, à déchirer les renommées populaires, à réhabiliter le nom des tyrans corrupteurs, à déjouer tour à tour la publique reconnaissance et le mépris public, à ruiner enfin le Socialisme de fond en comble, sous le masque du Socialisme.

Proudhon croit savoir que « lorsque les premiers hommes s'assem- « blèrent au bord des forêts pour fonder la société, ils ne se dirent point, « comme feraient les actionnaires d'une commandite : Organisons nos « droits et nos devoirs, de manière à produire pour chacun et pour tous « la plus grande somme de bien-être, et amener en même temps notre

« égalité et notre indépendance » J'ignore si les premiers hommes qui s'assemblèrent au bord des forêts tinrent exactement ce langage, mais je m'assure que les hommes, en formant les sociétés, n'ont pu avoir d'autre but que de se protéger mutuellement contre les entreprises des plus rusés, des plus audacieux ou des plus forts. De sorte que l'idée de l'ÉTAT est précisément née du besoin de se garantir de la TYRANNIE.

Maintenant que, par suite de sa mauvaise constitution, l'autorité ait menti à son origine ; que les gardiens de la liberté commune se soient servis de la puissance qui leur était confiée contre la liberté elle-même ; qu'à l'oppression par voie d'anarchie ait succédé l'oppression par voie de gouvernement ; qu'un despotisme artificiel, convenu, habilement et odieusement réduit en système, ait fait suite à l'ancien despotisme du premier venu, c'est très-vrai. Seulement, là n'est point la question. Comment ! voici des raisonneurs qui ont foi au progrès, ils nous le jurent, et, de ce que jusqu'ici les moyens n'ont pas été mis en rapport avec le but, ils concluent que le but est chimérique ! De ce que, sous les monarchies, les aristocraties, les oligarchies, les démagogies qui ont rempli le monde du scandale de leur histoire, l'État n'a été qu'oppression, ils concluent que, dans une démocratie, il en sera fatalement de même ! Que ne vont-ils alors jusqu'à conclure des misères connues de l'existence humaine à la consécration du néant ? O logique !

Des maîtres, nous n'en voulons plus sous aucun nom, sous aucun prétexte, d'aucune sorte : voilà qui est bien entendu. Nous voulons que les gouvernants — et nous sommes prêts à supprimer le mot, pour peu qu'il choque les puristes de l'anarchie — soient tout simplement les agents du Peuple, ses mandataires révocables et responsables, ses commis, ses serviteurs. Ces conditions une fois remplies, que devient le pompeux anathème lancé contre l'État comme principe ?

Le Peuple a-t-il le droit d'avoir des commis, élus par lui, et qu'il renvoie quand ils s'acquittent mal de leur emploi ? Trente-quatre millions d'hommes, par exemple, peuvent-ils se passer, pour faire leurs affaires, de ce dont il est impossible au moindre négociant de se passer ? Si vous répondez non, j'admire l'audace de votre folie ; si vous répondez oui, votre guerre à l'État est un non-sens.

Chose inconcevable ! Pour arriver à cette notion : l'État-serviteur, il y a eu mille combats terribles à soutenir, mille révolutions meurtrières à

traverser; et maintenant que cette notion libératrice est à la veille de triompher dans les esprits ; maintenant que le suffrage universel tend à rendre le Peuple maître absolu de ses destinées ; maintenant que la puissance exercée jusqu'ici contre le Peuple est à la veille de s'exercer pour lui ; maintenant que le soleil de la démocratie se lève à l'horizon, il se trouve des gens qui viennent nous proposer de reculer dans l'histoire jusqu'à la tyrannie du premier venu, de nous rendre libres à la manière des sauvages, de nous rendre souverains à la manière des habitants de la Terre de Feu ou de Van Diémen !

On retient la foule amusée autour d'un tapis vert, on jongle avec des phrases, quand on oppose sans rire à l'idée de l'État par la démocratie, à l'idée de la souveraineté du Peuple, les grands mots : *initiative des masses, Révolution par en bas.* Et en quoi donc est-il contraire à l'initiative des masses, le système qui appelle cette initiative à se manifester par le scrutin? En quoi est-il opposé à la *Révolution par en bas*, le système qui rapporte tout, absolument tout, à l'action souveraine du Peuple, nommant ou révoquant ses élus, faisant ou défaisant le personnel du pouvoir, en un mot formant l'État? Serait-ce qu'on espère gagner les masses en parlant de l'initiative des masses, alors que soi-même on se pose en initiateur infaillible, *ego sum qui sum*? Il faudrait désespérer à jamais du bon sens du Peuple, s'il pouvait se laisser prendre au gluau de ces lourdes flatteries. Ceux qui le flattent ainsi le calomnient.

Proudhon demande qui osera dire enfin : Tout pour le Peuple, et tout par le Peuple, même le gouvernement (1)?

Qui l'osera? Quiconque admet autrement qu'en paroles le principe de la souveraineté du Peuple, quiconque met au-dessus des tyrannies individuelles la puissance de tous ou l'État, quiconque est un vrai démocrate socialiste...

Qui l'osera ? Moi.

Elle n'est pas neuve, au surplus, la théorie des *gouvernements ulcères*, et, dans cette voie, l'on n'a pas même la gloire d'être absurde d'une façon originale. Quelle pitié de voir des hommes qui s'appellent socialistes se traîner sur le champ de bataille où les libéraux fuient en déroute, et s'y traîner au fond des bagages déshonorés du *Constitutionnel !* Mais les

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, p. 8.

libéraux étaient conséquents, eux. Adorateurs de Baal, ardents à écarter du Capital tout ce qui aurait pu le gêner dans son action homicide, ils avaient imaginé les belles maximes : *laissez faire, laissez passer; chacun chez soi, chacun pour soi*. C'était la liberté comme on l'entend chez les sauvages : Je suis plus fort que toi, je te tue. Seulement on disait ici : Je suis plus riche que toi, je te ruine. Nous ne nous attendions guère à entendre les adversaires du Capital recommander l'adoption du procédé au moyen duquel ses docteurs sont parvenus à fonder si heureusement son empire !

Quand les Tallien et les Bourdon (de l'Oise) eurent juré la perte de la Révolution, rappelons-nous comment ils s'y prirent. Ils firent sonner bien haut leur haine du *pouvoir*, et ce fut avec le mot *dictature*, aiguisé en couperet, qu'ils assassinèrent Robespierre.

Il est vrai que, bon logicien en ceci du moins, Proudhon n'y trouve pas trop à redire. Je cite textuellement :

« .... Admirez la puissance des principes. A peine réunis pour venger « la Révolution des parjures de la royauté, ces hommes furent saisis d'une « véritable fureur de gouvernement. Des mesures de salut public, affran- « chies des formalités légales, étaient devenues nécessaires; bientôt le « bon plaisir des dictateurs fut toute leur raison ; ils ne surent que pro- « scrire et guillotiner. Ils étaient le pouvoir, ils agissaient comme des rois. « L'absolutisme revivait dans leurs décrets et dans leurs œuvres. C'é- « taient des philosophes, pourtant!... Il fallut réagir contre cette frénésie « despotique : le 9 thermidor fut un avertissement donné par le pays à « l'autorité conventionnelle. Tant que le peuple avait craint pour les con- « quêtes de la Révolution, pour l'indépendance du territoire et l'unité de « la République, il avait toléré la dictature des comités. Le jour où la « Terreur devint un système, où ce provisoire de sang parut vouloir de- « venir définitif, où l'utopie pénétra dans les conseils, où Robespierre, « l'homme des vengeances plébéiennes, ne fut plus qu'un chef de secte, « ce jour-là une crise devint inévitable. La logique du vertueux réforma- « teur le poussait à supprimer les hommes en même temps que les abus : « c'est le pouvoir qui a perdu les Jacobins (1). »

Vous l'entendez, socialistes révolutionnaires? lorsque, après avoir frappé

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, p. 10.

la corruption dans Fabre d'Églantine et l'anarchie furieuse dans Hébert, Robespierre et Saint-Just voulurent, non pas que la Terreur devînt mais cessât d'être un système, ils ne savaient que PROSCRIRE ET GUILLOTINER! Lorsque, avec un dévouement presque fabuleux, ces héros du salut public abandonnaient, volontairement et d'avance, leur cœur à d'incomparables tortures, leur tête au bourreau, leur corps aux gémonies, leur nom aux mensonges de l'histoire écrite par les vainqueurs, ILS AGISSAIENT COMME DES ROIS! Lorsque, succombant à la coalition des fourbes et des égoïstes, des lâches et des corrompus, Robespierre s'écriait : les brigands l'emportent! il ne s'apercevait pas que c'était le PAYS qui l'emportait, et c'était le PEUPLE qui, fatigué de la dictature des comités, et incarné probablement dans l'honnête Tallien, envoyait à un CHEF DE SECTE ce célèbre AVERTISSEMENT... qui fut un coup de hache!

Eh bien, socialistes révolutionnaires, que vous en semble?

Proudhon dit que ce fut le POUVOIR qui perdit les Jacobins; mais il oublie d'ajouter que ce furent les contre-révolutionnaires qui se déchaînèrent contre le pouvoir des Jacobins. Et ce faisant, ils ne se trompaient pas d'ennemis; car, entre les mains de Robespierre et de Saint-Just, le POUVOIR des Jacobins c'était la Révolution même.

Voilà ce que comprirent bien, quoique trop tard, hélas! les quelques patriotes qui, tels que Billaud-Varennes et Cambon, eurent le malheur de tremper dans l'attentat de Thermidor. Depuis ce moment fatal, Cambon fut poursuivi d'un remords dont il ne parvenait à calmer qu'en l'avouant l'amertume poignante, et Billaud-Varennes est mort en se frappant la poitrine, il est mort en demandant pardon aux mânes de Robespierre.

Ceux qui, aujourd'hui, ne craignent pas d'écrire cette étrange phrase : « L'histoire des nations est le martyrologe des ROIS : témoin Louis XVI, « ROBESPIERRE et Napoléon (1), » ceux qui insultent à la mémoire des vaincus de Thermidor, prétendent-ils, oui ou non, continuer ceux qui leur coupèrent la tête?

Encore si Proudhon embrassait dans une malédiction commune toutes les personnifications historiques de cette idée qui le fait frissonner : le POUVOIR! Mais non : dans Robespierre, qui s'en servit pour venger le Peuple et l'élever, Proudhon flétrit le POUVOIR, et, par une contradiction

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, p. 11.

sacrilége, il le vante, il le célèbre, il l'exalte dans Louis-Philippe, qui s'en servit pour avilir la société et la corrompre.

Tout cela est si monstrueux, si difficile à croire, qu'il faut absolument citer :

« Attaqué à la fois dans son origine, dans sa politique, dans sa mo-
« ralité, le gouvernement de Louis-Philippe a épuisé la haine et le mé-
« pris du Peuple. Et cependant l'ÉQUITABLE histoire dira que jamais règne
« ne fut mieux rempli, par conséquent plus légitime, plus IRRÉPROCHABLE
« que celui de Louis-Philippe (1). » Et, quelques lignes plus loin :
« J'adhère pleinement et sans réserve à l'inexorable gouvernement de
« Louis-Philippe (2). »

Si ces affirmations surprenantes n'avaient été inspirées à Proudhon que par cette déesse de l'Ironie qu'il invoque en terminant son livre ; si c'étaient là tout simplement des phrases à effet, un scandale littéraire, un moyen de faire dresser l'oreille à l'auditoire inattentif, je n'aurais garde de m'y arrêter, et ce n'est pas devant le Peuple, occupé de graves pensées, que je m'amuserais à discuter le bon goût, l'à-propos d'un puéril artifice de rhéteur. Mais Proudhon, cette fois, veut qu'on le prenne au sérieux ; il s'efforce de prouver ce qu'il avance, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il cherche ses preuves, cet intrépide ennemi du POUVOIR, dans la légitimité du POUVOIR exercé par Louis-Philippe.

Ainsi, qu'on n'aille pas croire que Proudhon se fasse illusion sur la nature ou la portée du règne de Louis-Philippe. Lui-même il a soin de le montrer polluant les caractères, empestant les consciences, désignant tous les nobles instincts aux coups de l'universelle moquerie, faisant de l'ignoble morale des gros sous la seule divinité digne des adorations du genre humain, prenant pour ministres des corrupteurs en sous-ordre, et pourrissant la nation de manière à se maintenir plus sûrement par le mépris que César ne le fit par la gloire ou Sylla par le glaive. Mais quoi ! c'est devant ce Dieu d'opprobre que Proudhon, avec horreur, se découvre et tombe à genoux. « Qu'il faut de petitesse, s'écrie-t-il, pour ne pas com-
« prendre ce qu'un tel rôle eut de profond et de grand ! »

Et pourquoi ?

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, p. 14.
(2) *Ibid.*

Laissons parler Proudhon :

« L'homme moral, PARCE QU'IL FUT L'HOMME DE L'ÉPOQUE, ce fut Louis-« Philippe (1). — « Napoléon, DOMINÉ PAR UNE FATALITÉ qu'il sentait sans « la comprendre, put donner de sang-froid le signal qui précipita des « millions d'hommes dans le trépas : fut-il pour cela un Néron ou un Do-« mitien ? Ainsi, Louis-Philippe, père de famille, sévère dans son inté-« rieur, maître de lui-même, a fait un pacte avec l'enfer pour la dam-« nation de son pays. Il reste sans reproche devant Dieu et devant « l'histoire. »

Je vous le disais bien : Si, après avoir peint Louis-Philippe comme l'Attila du monde moral, devant qui les consciences tombaient par milliers, plus nombreuses et plus pressées que les soldats sur les champs de bataille devant Napoléon, si Proudhon proclame Louis-Philippe l'homme moral, c'est PARCE qu'il fut l'homme de son époque, l'expression de l'unité sociale, le POUVOIR enfin.

Et, pour qu'on ne s'y trompe pas, il a bien soin de distinguer les gouvernés du gouvernant. Aux premiers toute la honte, au second toute la gloire. Écoutez :

« Que les misérables qu'il corrompt abjurent, pour un brevet, pour une « place, ce qu'ils croient encore être la vertu, la justice et l'honneur ; à « eux l'immoralité, la honte. Mais lui, le CHEF DE L'ÉTAT, LE REPRÉSEN-« TANT DE LA SOCIÉTÉ, l'instrument de la Providence, en quoi est-il im-« moral ? »

De sorte que, sous la plume du même écrivain, le POUVOIR, odieux et exécrable lorsqu'il sert le peuple et résume les vertus de la société, devient tout à coup irréprochable et vraiment sublime lorsqu'il corrompt la société et n'en résume que les turpitudes. Crachez donc en passant, niais que vous êtes, sur l'échafaud où mourut Robespierre, et à genoux devant le fumier où Louis-Philippe enfonça son trône !

Quel prodige d'inconséquence ! quelle prostitution de ces mots précieux : la morale, la grandeur, la gloire ! Et quelles ténèbres dans un esprit où peuvent s'opérer tantôt ces effroyables confusions, tantôt ces déchirements mortels ! O race des Thrasymarque, qui sans cesse nous donnes et prends toi-même des feux follets pour le soleil ; qui joues, selon la comparaison

(1) *Les Confessions d'un Révolutionnaire*, p. 17.

de Lysandre, avec des affirmations contraires, comme les enfants jouent avec des osselets; race à la fois trompeuse et sincère, qui apportes à soutenir des opinions éternellement changeantes une ardeur de conviction qui ne change point; race des sophistes, tu existeras donc toujours!

Quant à nous, nous n'avons pas, ainsi que Proudhon, le fanatisme de l'anarchie, mais nous n'avons pas non plus celui du pouvoir. Nous l'aimons tutélaire, généreux, dévoué, prenant pour devise ces profondes paroles de l'Évangile : « Que le premier d'entre vous soit le serviteur de « tous les autres », et nous le haïssons dépravé, corrupteur, oppressif, faisant du Peuple sa proie. Nous l'admirons représentant la partie généreuse et vivante de l'humanité, nous l'abhorrons quand il en représente la partie cadavéreuse. Nous nous révoltons contre ce qu'il y a d'insolence, d'usurpation, de brigandage dans cette notion : l'État-maître, et nous applaudissons à ce qu'il y a de touchant, de fécond et de noble dans cette notion : l'État-serviteur.

Disons mieux : il est une croyance à laquelle nous tenons mille fois plus qu'à la vie, c'est notre croyance dans la prochaine et définitive transformation du pouvoir. Là est le passage triomphal du monde ancien au monde nouveau. Tous les gouvernements de l'Europe aujourd'hui reposent sur la notion de l'État-maître; mais les voilà qui dansent, éperdus, la ronde des morts. Le dix-neuvième siècle assistera certainement aux dernières fureurs de leur dernière orgie. Qu'ils s'efforcent, comme Louis-Philippe, d'empoisonner l'esprit humain, ou bien que, comme les empereurs de Russie et d'Autriche, ils fassent moisson de têtes coupées, et vident, en se la passant de main en main, leur coupe royale remplie du sang des Peuples asservis : je vois s'ébranler déjà la cloche qui va sonner les funérailles de tous les vieux pouvoirs, et la disparition du vieux monde.

Louis-Philippe a ouvert la marche funèbre : les autres suivront.

Car, à quoi pense Proudhon quand il écrit de Louis-Philippe que tout lui a réussi (1)? Est-ce que Louis-Philippe n'est pas tombé de la chute la plus humiliante et la plus soudaine qui ait jamais étonné les hommes? Est-ce que la rapidité avec laquelle s'est écroulé de lui-même, et sans qu'on le poussât du pied, ce règne si longtemps vanté, ne suffit pas pour en

(1) *Les Confessions d'un Révolutionnaire*, p. 17.

prouver l'impuissance honteuse et la misère? Je me souviens qu'après la Révolution de février nous fûmes huit ou dix jours au gouvernement provoire sans parler de Louis-Philippe, faute de songer à lui. Tant il était mort! Ah! c'est, au contraire, la plus saisissante de toutes les leçons fournies par l'histoire de ce siècle, que le merveilleux insuccès de l'homme pour qui le succès fut la morale.

Je m'arrête. Dans un prochain article je montrerai :

Que la thèse soutenue par Proudhon est non-seulement fausse dans son principe, mais désastreuse dans chacune de ses conséquences;

Qu'elle efface du vocabulaire le mot solidarité;

Que, dans l'admirable devise qui nous fut léguée par nos pères, elle supprime les deux termes *égalité* et *fraternité*, ce qui réduit le troisième, *liberté*, à ne plus exprimer que l'hypocrisie de l'oppression;

Que la négation de l'État se trouve avoir pour corollaire la formule : « A chacun suivant ses œuvres, » formule qui est, en effet, celle de Proudhon, et qui conduit logiquement à consacrer l'esclavage des faibles et à noyer les enfants mal constitués : conclusions abominables devant lesquelles, du reste, ne recula point la logique des anciens réformateurs, encore étrangers, comme Lycurgue et Platon, au sentiment de la fraternité humaine;

Je montrerai que la Banque du Peuple de Proudhon est en économie politique ce que la précédente formule est en morale;

Que si, tout rapporter à la liberté exclusivement (1), c'est consacrer la tyrannie par voie d'individualisme en théorie; tout rapporter à la circulation exclusivement, c'est mettre cette déplorable théorie en pratique;

Que, fort heureusement, l'absurdité d'une telle conception en prévient le danger;

Que l'association est le seul moyen de réaliser la gratuité du crédit;

Qu'en niant l'État, qui, par la solidarité établie entre toutes les associations diverses, mènerait sans spoliation et sans secousse à l'abolition du prêt à intérêt, Proudhon rend lui-même stérile sa guerre au capital;

Que, loin d'être un socialiste, Proudhon pousse l'individualisme jus-

(1) « Liberté! voilà le premier et le dernier mot de la philosophie sociale. »
(*Les Confessions d'un Révolutionnaire*, p. 106.)

qu'à une sorte de frénésie et qu'il se met ainsi complétement en dehors du mouvement de ce siècle.

En attendant, il est probable que les journaux conservateurs et contre-révolutionnaires le loueront fort d'avoir recommencé la lutte contre les socialistes. On ne manquera pas, comme on l'a déjà fait, d'admirer avec quelle vigueur d'Hercule il les a terrassés. On s'extasiera perfidement devant cette audace amoureuse du chaos. On s'étudiera, avec un soin moqueur, et par de flatteuses injures à enivrer de plus en plus de l'idolâtrie de lui-même celui qui se croit Dieu quand on lui crie qu'il est Satan. En un mot, son orgueil, pris au piége de ces grossières amorces, continuera d'être une arme à l'usage des roués de la réaction. Qu'il y prenne garde! Il se perd..... Et le Socialisme est indomptable.

Quant à vous, hommes du Peuple, veillez sur votre souveraineté, de quelque côté que viennent les attaques. N'oubliez pas que le suffrage universel, éclairé, mène à la constitution d'un pouvoir qui sera le vôtre. Louis XIV disait : l'État, c'est moi. Dans le monde nouveau où la démocratie vous appelle, hommes du Peuple, l'État, c'est vous !

AUX CURÉS DE CAMPAGNE.

Au-dessous de la foule orgueilleuse et dure des mauvais prêtres, qui pourrait, sans attendrissement, suivre dans sa sainte obscurité la vie de ceux des curés de campagne qui sont dignes de ce nom?

Quelle humilité, quelle abnégation de toutes les heures! que de veilles, de sollicitudes, de fatigues noblement supportées! En eux seuls je vois les ministres désintéressés du Dieu des pauvres et des faibles, les serviteurs de ce Christ qui naquit dans une étable, vécut de privations et d'amertumes, donna sur la croix le plus sublime exemple de dévouement qui fut jamais, et imposa de la sorte à l'univers touché le culte de son gibet! Tout est admirable et digne de respect dans la vie des curés de campagne, quand le souffle de l'Évangile les anime, soit que, réveillés pendant l'hiver au milieu de la nuit, ils se hâtent, sous le vent et la pluie, vers le malheureux qui se meurt; soit qu'ils répandent autour d'eux des aumônes qui ne sont pas moins que le sacrifice d'une partie de leur pain et de leur vêtement, soit enfin qu'ils donnent aux âmes confiées à leur garde les consolations ou les enseignements d'une parole naïve.

Mais, au-dessus de ce clergé, il en est un autre chez qui, sauf d'honorables exceptions, tout n'est qu'arrogance, activité inquiète, ambition et vanité mondaines, faste et corruption. Ce clergé-là, c'est particulièrement celui de la capitale, celui des grandes villes; c'est le haut clergé. Entraînés dans le tourbillon des affaires politiques, gâtés par le perpétuel contact d'un monde frivole et pervers, séduits par une civilisation dans le centre de laquelle ils vivent, et qu'ils aspirent bien moins à changer qu'à dominer, combien de membres du haut clergé compromettent la religion dont ils ont sans cesse le nom à la bouche, et qu'ils osent, par je ne sais

quelle sacrilége confusion, identifier à leurs personnes, et rendre solidaires de leurs vices.

On gémit sur la religion absente, on cherche avec inquiétude dans le ciel des étoiles disparues, on tonne contre l'athéisme de la loi proclamé par le libéralisme vainqueur, on porte le deuil de Dieu ; mais, de bonne foi, est-ce que l'origine du mouvement anti-religieux qui s'est produit vers la fin de la Restauration n'a pas été dans les empiétements du haut clergé, dans l'action persévérante et fatale de cette compagnie trop célèbre contre laquelle le plus puissant des défenseurs du christianisme, Pascal, fulmina les *Lettres Provinciales*? Est-ce que cette révolte de l'intelligence, qui des prêtres faisait monter l'injure jusqu'à Dieu, n'a pas été provoquée par les tendances ultramontaines de la Restauration et les menées de sacristie? Il y eut un moment où la réaction libérale semblait s'amortir ; le besoin de se rattacher à une croyance religieuse commençait à l'emporter sur le souvenir des usurpations commises par le haut clergé, la jeunesse sembla prête à reprendre le chemin des autels ; la société de Jésus était vantée dans les écrits de plus d'un moderne publiciste comme la plus rigoureuse association qui eût jamais agi sur les destinées du monde ; ce voltairianisme obstiné auquel le *Constitutionnel* avait dû ses succès avait vieilli.... Eh bien ! ce fut le moment que le haut clergé choisit pour revenir aux prétentions orgueilleuses qui avaient donné tant d'avantages à ses adversaires. Renouvelant, par une démence trop commune, la fable de *la Lice et ses Compagnes*, il profita de la disposition où l'on était de lui faire la part un peu meilleure pour s'emparer de la société despotiquement et recommencer la guerre. L'Université calomniée, les professeurs du Collége de France poursuivis de basses invectives, le monopole de l'enseignement convoité sous le masque hypocrite de la liberté, des évêques se précipitant dans la polémique, et jetant des défis injurieux, voilà par quels tristes symptômes se révéla la réaction catholique, réaction pleine de périls, réaction devenue, depuis Février, plus provocante que jamais, et qui perdra ceux qui en font éclater le scandale.

Du rapprochement que je viens de faire entre la partie supérieure et la partie inférieure du clergé, il résulte que c'est à celle-ci que seraient plutôt dues les sympathies des hommes pour qui le sentiment religieux n'est pas une affaire de calcul ou de vanité. Or, jamais ceux des curés de campagne qui servent la religion ne furent plus cruellement foulés par les membres du haut clergé, qui la compromettent. Un curé de campagne résiste-t-il, même avec justice, à son évêque? il est aussitôt brisé. On le condamne sans l'avoir jugé, souvent sans l'avoir entendu. Vainement se serait-il fait aimer dans sa paroisse par dix ou quinze ans de bienfaits et de vertus ; vainement y aurait-il fondé l'empire de sa piété... sur une

délation fausse, sur un indice, sur un soupçon, le voilà forcé tout à coup de changer de résidence, de perdre le fruit de ses longs efforts; que dis-je? le voilà marqué d'une flétrissure inévitable. Heureux encore lorsque, victime de quelque ressentiment caché, il ne se voit pas précipité dans l'extrême misère.

Que peut devenir un curé pauvre qu'on révoque? — Un mendiant.

Les abus qu'entraîne l'amovibilité des curés de campagne furent mis en relief, il y a quelque temps, avec beaucoup d'éloquence par deux prêtres, MM. Allignol frères; et leur ouvrage mérite la plus sérieuse attention. Ils y montrent fort bien que c'est seulement du règne de Bonaparte que date l'asservissement du clergé pastoral; que cet asservissement résulte d'une addition au concordat des articles organiques; que jamais la discipline de l'Église n'a été ce qu'elle est aujourd'hui; que jamais les prêtres à charge d'âmes n'ont été destituables et révocables au gré de leurs évêques; que, toujours et partout, il a fallu, pour les destituer ou les révoquer, un jugement canonique, environné de formes propres à garantir l'accusé du danger d'une condamnation injuste.

Et maintenant, je le demande, n'est-ce pas une chose bien étrange que cette aggravation, toute moderne, de la discipline de l'Église! Quoi! la hiérarchie catholique serait aujourd'hui plus strictement, plus durement nouée qu'à l'époque où le catholicisme avait mille combats à soutenir et l'univers à soumettre! Quoi! l'action du catholicisme serait rendue plus prompte et plus énergique, aujourd'hui que les vrais chrétiens sont du côté où ne sont ni le pape ni l'Église!

Joseph de Maistre a fait observer avec un sens profond qu'au moyen âge l'autorité des papes était constituée de manière à faire équilibre à la puissance temporelle et à la rendre supportable aux hommes. Qui ne sait, en effet, que les papes servirent un moment de protecteurs aux peuples contre les souverains, et se posèrent comme les gardiens suprêmes de la liberté en Europe? « Il n'y a point, dit Joseph de Maistre, de gouverne- « ment qui puisse tout. A côté de toute souveraineté, il y a une force quel- « conque qui lui sert de frein. C'est une loi, c'est une coutume, c'est la « conscience, c'est un poignard; mais c'est toujours quelque chose. » Eh bien, il y eut un temps où le frein mis à tous les despotismes, ce fut, en Europe, le droit qu'avaient les papes d'excommunier les souverains et de délier leurs sujets du serment de fidélité. Ce droit, quelque étrange qu'il nous paraisse aujourd'hui, ce n'était pas le seul peut-être qui, dans des siècles de superstition et d'ignorance, pût protéger les peuples, et il n'est pas douteux qu'à de telles époques l'intervention du chef spirituel des fidèles ne valût, comme garantie de libertés publiques, comme moyen de châtier la tyrannie, les émeutes et les coups de poignard.

Malheureusement, il aurait fallu, pour qu'un tel patronage conservât son caractère, que les papes se fussent toujours contentés de leur autorité purement spirituelle. Le jour où ils voulurent avoir des domaines et des États à la manière des souverains temporels, ils abaissèrent la tiare au niveau des plus vulgaires couronnes; ils devinrent les alliés, les complices des princes, dont ils avaient eu la prétention d'être les juges; et ils furent irrésistiblement entraînés à prêter main-forte aux rois contre les Peuples. Maintenant, voilà que les traditions de Grégoire VII sont perdues à Rome pour jamais; la papauté n'a plus son ancienne originalité. Servant le despotisme en dehors de lui, le catholicisme a fini par l'introduire dans ses propres flancs ; et c'est ainsi que sa hiérarchie s'est resserrée à mesure que son action tendait à se dénaturer et à se corrompre.

Il faut que ce joug soit brisé, il faut qu'elle s'agite dans toute son étendue cette chaîne ecclésiastique dont on vient, à Rome, d'ébranler si puissamment le premier anneau. La papauté s'est vu arracher son pouvoir temporel : Parviendra-t-elle à le ressaisir? Retiendra-t-elle ce royaume de la terre qui lui échappe? Non, non ; et si la tiare veut être une couronne..., eh bien, toute couronne, dans ce siècle ennemi des rois, risque fort d'être mise en pièces!

Voici donc l'heure de votre indépendance venue, ô vous tous qui voulez être vraiment les ministres de l'Évangile, obscure milice des prêtres sincères, laborieux serfs de l'autel, peuple de l'Église, qu'on opprime et qu'on foule comme l'autre peuple!... Vous aussi, vous aussi, selon le cri de saint Paul dans son épître aux Galates, vous êtes appelés à la liberté : *Vos enim ad libertatem vocati estis, fratres.* Osez vous concerter, osez en commun élever la voix contre cet esclavage du clergé pastoral qui, sous le nom de discipline, vous force à n'être que les instruments des scribes et des Pharisiens. Osez demander pourquoi l'Eglise demeurerait aristocratique quand le monde cesse de l'être. Il n'y va pas de votre intérêt personnel, il y va de l'intérêt sacré de votre ministère. Vous avez besoin d'être libres pour répandre la vraie parole du Christ, pour découvrir la lumière si longtemps cachée sous le boisseau, pour dégager la haute morale de l'Évangile des impurs sophismes et des interprétations frauduleuses dont l'enveloppent, aujourd'hui encore, les faux docteurs de la loi. Vous avez besoin d'être libres pour dire que le règne annoncé par Jésus fut celui de l'égalité fraternelle ; pour rappeler quelles furent les doctrines et quelle fut la vie des premiers chrétiens ; pour vous écrier, en un mot : Nous sommes socialistes!

Ce n'est pas vous, en effet, qui reprocherez aux socialistes de partir du principe de la solidarité humaine ; car vous connaissez cet admirable passage de saint Paul : « Le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs

« membres. Si le pied dit : Je ne suis pas du corps, parce que je ne suis « pas la main, est-il pour cela retranché du corps ? Si tout le corps était « œil, où seraient l'ouïe et l'odorat?... Mais dans l'ordre que Dieu a « établi, s'il y a plusieurs membres, il n'y a qu'un seul corps. L'œil ne « peut pas dire à la main : Je n'ai que faire de votre assistance, ni la « tête ne peut dire aux pieds : Vous ne m'êtes pas nécessaire. Mais, au « contraire, les membres qui paraissent les plus faibles sont ceux dont « on a le plus besoin. Et Dieu a ainsi fait le corps en suppléant par un « membre à ce qui manque à l'autre, afin qu'il n'y ait point de dissen- « sions dans le corps et que les membres aient soin les uns des « autres. »

Ce n'est pas vous qui reprocherez aux socialistes de vouloir l'égalité, c'est-à-dire la distribution des travaux selon les facultés, et la répartition des fruits selon les besoins ; car vous savez ce qui est écrit de la *manne :* « Celui qui en recueillit beaucoup, n'en eut pas plus que les autres, et « celui qui en recueillit peu, n'en eut pas moins. » (Saint Paul.)

Ce n'est pas vous qui ferez un crime aux socialistes d'aspirer au règne de la fraternité ; car vous avez lu avec émotion ce précepte de votre maître : « Que celui qui a deux vêtements en donne à celui qui n'en a point, « et que celui qui a de quoi manger en fasse de même. » (Saint Luc.)

Ce n'est pas vous qui vous indignerez de la mission attribuée au pouvoir par les socialistes ; car, après tout le bruit qu'ont fait dans l'histoire deux mille ans de tyrannie, elles retentissent encore au fond de vos cœurs, plus distinctes, plus vibrantes que jamais, ces fortes paroles : « Que ce- « lui qui voudra devenir plus grand parmi vous, soit votre serviteur. » (Saint Mathieu.)

Ce n'est pas vous qui traiterez les socialistes de spoliateurs, parce qu'ils ne trouvent à la propriété d'autre titre de légitimité que le travail ; car « celui qui laboure doit labourer avec l'espérance de participer aux « fruits de la terre, et celui qui bat le grain doit le faire avec l'espérance « d'y avoir part. — Qui ne veut point travailler ne doit pas manger. » (Saint Paul.)

Ce n'est pas vous enfin qui défendrez contre les socialistes le dernier des priviléges à détruire, celui de l'argent ; car vous n'ignorez pas avec quelle colère éloquente tous les pères de l'Eglise ont dénoncé le *prêt à intérêt*, et vous vous rappelez sans nul doute cette peinture saisissante de l'usurier, par saint Ambroise : « Celui qui vous paye l'usure est dans le « besoin ; il est forcé de vous emprunter pour payer la dette qui le presse, « et il reste sans ressource pour lui-même. Hommes pleins de miséricor- « de, qui le déliez à l'égard d'autrui et le liez envers vous-mêmes ! cet « homme cherche un remède, vous offrez un poison ; il demande du pain,

« vous montrez le glaive ; il soupire après sa délivrance, vous serrez le « nœud qui l'étrangle... Vous buvez, et un autre fond en pleurs ; vous « mangez, et votre nourriture suffoque les autres ; vous vous enrichissez « par des malheurs, vous cherchez votre profit dans les larmes, vous vous « nourrissez de la faim d'autrui. » (Traité de saint Ambroise sur Tobie.)

Il faudrait trop citer. Une voix s'élève dans l'histoire, une grande voix composée de toutes celles des pères de l'Église et qui n'est que celle du Christ prolongée d'échos en échos, et elle crie : QUICONQUE N'EST PAS SOCIALISTE N'EST PAS CHRÉTIEN.

« Mon royaume n'est pas de ce monde, disait le Christ. » Et en effet il n'était pas de ce monde perdu d'égoïsme et d'iniquité le royaume de l'égalité fraternelle. Voilà le véritable sens d'un texte si odieusement interprété, depuis, par le mysticisme à la solde de l'oppression. Le Christ disait encore : « Rendez à César ce qui appartient à César ; » mais, suivant le beau commentaire de l'abbé Fauchet, ce qui n'est pas à César, faut-il aussi le lui rendre ? Or, la liberté n'est point à César, elle est à la nature humaine.

Et maintenant, à vous qui voulez être les vrais ministres de l'Évangile, les soutiens de qui chancelle, les médecins des cœurs souffrants, les anges gardiens de la chaumière, la lampe vivante qui brûle au chevet des intelligences endormies, à vous de voir si votre mission est d'emprisonner à jamais la réalité dans le symbole, de masquer la haute morale de votre maître, de la remplacer par je ne sais quelles pratiques vaines, de faire la nuit autour des âmes abandonnées à votre vigilance, de prendre parti pour les riches à qui le Christ refusait la vie éternelle, contre les pauvres dont il naquit l'égal..., ce fils d'un charpentier. Ah ! concertez-vous plutôt pour secouer le joug et renier les doctrines païennes de cette fausse Église, corruptrice, corrompue, complice séculaire de tous les tyrans. Vous n'avez pas à consoler le malheureux seulement, vous avez à combattre le mal. Les instituteurs primaires sont socialistes : partagez avec eux la gloire d'être chrétiens. Unissez-vous à eux par une alliance qui sera celle du sentiment avec la raison, du ciel avec la terre, et travaillez au salut commun en prêchant à l'homme ce qu'ils enseignent à l'enfant.

PAGES D'HISTOIRE.

LES PREMIERS JOURS

DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848.

Les pages suivantes font partie du volume in-8° de Louis Blanc, annoncé sous ce titre : *Pages d'histoire de la Révolution de février* 1848, et qui paraîtra irrévocablement le 5 décembre prochain, aux Bureaux du Nouveau Monde, en même temps que la neuvième édition in-18 de l'*Organisation du travail*, augmentée de chapitres nouveaux.

. . . .

C'eût été chose vraiment trop étrange que ceux qui avaient déserté la lutte se présentassent pour conduire le triomphe. S'ils en éprouvèrent le désir, du moins ils n'en eurent pas l'audace. Ils se cachèrent, et on les oublia.

Cependant, qu'allait devenir, abandonnée à elle-même, cette grande ville de Paris, si puissamment émue ? Je n'ai point qualité pour contredire le récit présenté par M. de Lamartine de ce qui se passa, le 24 février, au Palais-Bourbon : je n'y étais pas ; mais ce que je suis en droit d'affirmer, et ce qu'attesteront tous les combattants de Février, c'est qu'en plaçant au Palais-Bourbon le véritable berceau du Gouvernement provi-

soire et de la République, M. de Lamartine a commis une inconcevable erreur. Oui, tandis qu'à la Chambre des députés, la duchesse d'Orléans, assise entre ses deux fils, le front pâle, l'œil fixe, attendait l'arrêt, encore obscur, de sa destinée, déjà depuis longtemps la République était adoptée par le Peuple, déjà depuis longtemps la liste des élus du Peuple circulait dans Paris, transmise de barricade en barricade à la pointe des baïonnettes. Et comment, en effet, le prolétariat vainqueur s'en serait-il fié du soin de son avenir à cette Chambre, universellement regardée, dans les derniers temps de la monarchie, comme une assemblée d'usurpateurs, comme un sénat de corrompus. Tous ceux qui, ce jour-là, ne contemplèrent point Paris dans une salle et virent Paris... dans Paris, savent de reste que, le 24 février, le mot du Peuple était : « Ne recommençons pas « 1830 ; ne nous laissons pas enlever la Révolution. » Le berceau de la République et du Gouvernement provisoire? La victoire le plaça sur les barricades !

Voici comment les choses se passèrent !

A la Révolution de février, le parti républicain se trouvait divisé en deux grandes fractions, représentées dans la presse l'une par la *Réforme*, l'autre par le *National*.

Sous la direction de M. Marrast, homme de lettres dont le talent avait de l'éclat mais manquait d'autorité, le *National* se tenait soigneusement à l'écart du Socialisme. Au lieu d'un roi un président ; au lieu de deux chambres une seule assemblée ; au lieu du cens électoral le suffrage universel : voilà ce qui formait le fond de sa politique. Mais devant toutes ces grandes questions, qui sont le tourment glorieux du dix-neuvième siècle : suppression absolue du salariat ; abolition de l'usure, c'est-à-dire du dernier des priviléges à détruire, celui du capital ; établissement du système de la solidarité universelle sur les ruines du régime de concurrence ; fin du prolétariat et de la misère ; devant ces questions, que la société aujourd'hui doit résoudre sous peine de mort, le *National* s'arrêtait, partagé entre l'aversion et la peur.

Il n'en allait pas ainsi de la *Réforme*. Rédigée avec beaucoup de concision et de force par Ferdinand Flocon, que secondait Ribeyrolles, écrivain vigoureux, doué d'une sorte d'abondance sauvage et dont il semblait quelquefois que le soleil du Midi eût coloré le style, la *Réforme* suivait, quant à la direction générale de sa politique, l'impulsion d'un comité, composé des citoyens :

F. Arago, député, *E. Beaune*, *Dupoty*, *Étienne Arago*, *Félix Avril*, *Ferdinand Flocon*, *Guinard*, *Joly*, député, *Ledru-Rollin*, *A. Lemasson*, *Ch. Lesseré*, *Louis Blanc*, *Pascal Duprat*, *Recurt*, *V. Schœlcher*, *Vallier*.

Or, sans pousser droit aux conclusions souveraines du Socialisme, la majorité de ce comité en acceptait du moins les prémisses; témoin le programme suivant dont la rédaction me fut confiée, et qui, après mûre délibération, reçut la signature de tous les membres du comité de la *Réforme*:

« Tous les hommes sont frères.

« Là où l'égalité n'existe pas, la liberté est un mensonge.

« La société ne saurait vivre que par l'inégalité des aptitudes et la diversité des fonctions; mais des aptitudes supérieures ne doivent pas conférer de plus grands droits : elles imposent de plus grands devoirs.

« C'est là le principe de l'égalité : l'association en est la forme nécessaire.

« Le but final de l'association est d'arriver à la satisfaction des besoins intellectuels, moraux et matériels de tous, par l'emploi de leurs aptitudes diverses et le concours de leurs efforts.

« Les travailleurs ont été *esclaves*, ils ont été *serfs*, ils sont aujourd'hui *salariés :* il faut tendre à les faire passer à l'état d'*associés*.

« Ce résultat ne saurait être atteint que par l'action d'un pouvoir démocratique.

« Un pouvoir démocratique est celui qui a la souveraineté du Peuple pour principe, le suffrage universel pour origine, et pour but la réalisation de cette formule : Liberté, Égalité, Fraternité.

« Les gouvernants, dans une démocratie bien constituée, ne sont que les mandataires du Peuple : ils doivent donc être responsables et révocables.

« Les fonctions publiques ne sont pas des distinctions, elles ne doivent pas être des priviléges : elles sont des devoirs.

« Tous les citoyens ayant un droit égal de concourir à la nomination des mandataires du Peuple et à la formation de la loi, il faut, pour que cette égalité de droit ne soit pas illusoire, que toute fonction publique soit rétribuée.

« La loi est la volonté du Peuple, formulée par ses mandataires. Tous doivent à la loi obéissance, mais tous ont le droit de l'apprécier hautement, pour qu'on la change si elle est mauvaise.

« La liberté de la presse doit être maintenue et consacrée comme garantie contre les erreurs possibles de la majorité et comme instrument des progrès de l'esprit humain.

« L'éducation des citoyens doit être commune et gratuite. C'est à l'Etat qu'il appartient d'y pourvoir.

« Tout citoyen doit passer par l'éducation de soldat. Nul ne peut se dé-

charger, moyennant finances, du devoir de concourir à la défense de son pays.

« C'est à l'État de prendre l'initiative des réformes industrielles propres à amener une organisation du travail qui élève les travailleurs de la condition de salariés à celle d'associés.

« Il importe de substituer à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'État. L'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres.

« Le travailleur a le même titre que le soldat à la reconnaissance de l'État. Au citoyen vigoureux et bien portant, l'État doit le travail, au vieillard et à l'infirme, il doit aide et protection. »

D'abord voilés, puis adoucis par des égards réciproques, les dissentiments qui existaient entre le *National* et la *Réforme* ne tardèrent pas à s'aigrir, à s'envenimer, jusqu'au jour où l'agitation des banquets vint porter leur colère au dernier degré d'emportement. Sentant bien que l'opinion populaire soufflait du côté de la *Réforme*, le *National* s'était de plus en plus étudié à prendre appui sur la bourgeoisie : dans les banquets, il n'hésita pas à confondre avec celui de la gauche dynastique le drapeau de la République, tandis que la *Réforme*, au contraire, gardait, à l'égard de tout ce qui n'était pas la démocratie, une attitude hautaine, intraitable, et même menaçante. De là, entre les deux journaux, une de ces polémiques véhémentes où le reproche s'égare bientôt jusqu'à l'invective, et qui insensiblement conduisent l'écrivain à mettre sa plume sous la protection de son épée.

Sur ces entrefaites la Révolution éclata. Nul doute qu'avec plus de décision, le parti de la *Réforme* ne fût resté seul maître du mouvement, car il avait pour lui le Peuple des faubourgs, la puissance d'un sentiment démocratique net et sans alliage, tous les hommes d'initiative intellectuelle, tous les hommes de main, tous les audacieux. Mais c'est seulement lorsqu'ils sont accomplis que les événements fournissent la mesure exacte de ce qui aurait été possible. Au mois de février 1848, la République était plus dans la force des choses que dans les progrès de l'opinion, elle était imposée plus par la logique de l'histoire que par l'importance numérique des républicains : était-il sage à ceux qui, d'une égale ardeur, voulaient la chute du trône, de se séparer devant l'ennemi commun? Le *National*, après tout, comptait dans les départements et les petites villes une foule de partisans actifs, dévoués, dont il n'eût été ni juste ni prudent de repousser l'alliance, soit comme injure, soit comme péril : devait-on, au milieu de tant de hasards, changer leur appui en hostilité? Ces considérations prévalurent.

Parmi les républicains spécialement attachés à la politique du *National* se trouvait Martin (de Strasbourg), esprit conciliant quoique ferme. A diverses reprises, de concert avec moi, il avait essayé d'opérer entre les deux journaux un rapprochement dont ces tentatives mêmes n'avaient fait que montrer de plus en plus la difficulté. Le 24 février, au bruit du trône qui s'écroulait, il vint à la *Réforme*, en vue du Gouvernement provisoire à former, et pour s'entendre avec nous, ne doutant pas qu'il ne fît accepter par le *National* la liste dont nous serions convenus. La délibération s'ouvrit; elle était solennelle : elle fut calme, courte et décisive. Le nom de M. Odilon Barrot, prononcé par une voix, fut écarté avec un mélange de colère sourde et de mépris. Les noms acceptés furent ceux-ci : Dupont (de l'Eure), François Arago, Ledru-Rollin, Flocon, Marie, Armand Marrast, Crémieux, Garnier-Pagès, de Lamartine, Louis Blanc.

Cette liste fut arrêtée bien avant qu'il eût été question d'en dresser une au Palais-Bourbon, et celle qui en sortit plus tard se trouva conforme à la nôtre, à part les noms qui n'étaient point parlementaires. On fit deux copies de la liste, et Martin (de Strasbourg) en porta une au *National*. Je pris l'autre pour la lire au Peuple qui, dans ce moment même, revenait du palais des Tuileries et affluait de toutes parts vers *la Réforme*.

Terrible et imposant spectacle ! la grande cour de l'hôtel Bullion était occupée par des phalanges d'hommes ardents, agitant dans leurs mains leurs fusils victorieux, montrant sur leurs blouses des baudriers semés de gouttes de sang, et portant dans leurs yeux l'éclair du triomphe. Je lus la liste, que la foule accepta au milieu des acclamations; mais un nom y manquait. Albert ! Albert ! crièrent avec passion des milliers de voix. La plupart d'entre nous ne connaissaient pas Albert; quant à moi, je ne l'avais jamais vu ; mais quels titres avions-nous qui pussent valoir ceux de cet élu des faubourgs dont le nom, subitement historique, venait de se trouver sur toutes les lèvres et s'échappait du fond de tous les cœurs? L'émotion qui me saisit alors est une des plus fortes que j'aie éprouvées de ma vie. Albert était un pauvre ouvrier mécanicien; il n'avait jamais figuré au milieu des notabilités démocratiques; perdu dans la multitude des combattants et des dévoués, il n'avait jamais demandé à la République que l'honneur de mourir pour elle de la mort saintement obscure du soldat; en cet instant même, où était-il ? A quelque barricade sans doute... N'y avait-il pas dans ce seul fait l'avénement d'un monde tout nouveau ? C'était l'idée du travail réclamant sa place dans le gouvernement des choses humaines; c'était la souveraineté du Peuple demandant à être représentée par un homme du Peuple ; c'était le pouvoir changeant contre une blouse d'ouvrier le manteau dont les rois avaient déshonoré la pour-

pre. Oui, j'en prends le ciel à témoin, ce fut avec une invincible émotion, ce fut les yeux humides, que j'écrivis au nombre des futurs dictateurs ces mots : Albert, ouvrier.

Je courus aussitôt en prévenir le *National*, qui ajouta le nom d'Albert sur la liste ; et, ainsi complétée, elle fut répandue à profusion dans Paris. Elle était précédée de deux lignes qui faisaient une France nouvelle :.... A bas les Bourbons ! Vive la République !

Or, il ne faut pas oublier que tout cela se trouvait accompli, lorsqu'au Palais-Bourbon la question était encore de savoir si la royauté serait conservée sous la régence (1) !

Ainsi, quand M. de Lamartine, dans son livre sur la Révolution, montre la République ou la monarchie suspendues aux lèvres de M. Odilon Barrot (2) ; quand, quelques pages plus bas, il se présente lui-même comme ayant décidé par un discours de l'avenir républicain de la France (3), M. de Lamartine nous transporte dans le monde de ses illusions, et, au lieu d'écrire l'histoire, sans le vouloir et le savoir, il la supprime. En février 1848, la République fut donnée à la France.... par le Peuple, et par lui seul.

Le siége du Gouvernement provisoire était naturellement, ce jour-là, l'Hôtel de Ville : je m'y rendis. Sur la place de Grève, c'était, on peut le dire, comme un océan de têtes. Fêtes puissantes de la liberté reconquise, sublime délire d'un Peuple redevenu maître de ses destins, qui vous contempla ne saurait vous peindre ! Oh ! que ne renfermait-elle pas, cette âme de la foule qui, dans un immense mugissement, montait vers le ciel ! Devant la grille de la porte principale se dressaient quatre pièces de canon autour desquelles la multitude se divisait en grondant. Partagée entre deux courants contraires dont l'un montait et l'autre descendait, la houle humaine pesait sur les escaliers de l'Hôtel de Ville, entièrement inondés. Remplies de chevaux sans cavaliers, de blessés gémissant sur la paille, d'orateurs éperdus, de visiteurs effarés, de soldats en haillons, d'ouvriers agitant des drapeaux, d'enfants des rues avides du retentissement des coups de feu, les cours offraient le triple aspect d'une ambulance, d'un champ de bataille et d'un camp. M'étant nommé, je fus enlevé et porté sans toucher terre dans la salle Saint-Jean, où se tenaient les grandes assises populaires. Annoncé comme membre du Gouvernement provisoire, je montai en uniforme de garde national sur la table qui servait de bu-

(1) Voir la confirmation de ce que je viens de raconter dans les numéros du *National* des 29 mai, 31 mai et 2 juin 1848.

(2) *Histoire de la Révolution* de 1848, par M. de Lamartine, t. I, p. 187.

(3) Ibid., p. 203, 204, 205 et suiv.

reau, et là, dans un discours qui dut être singulièrement animé s'il répondit aux battements de mon cœur, je proclamai non-seulement la République, mais la République démocratique et sociale. Flocon s'exprima dans le même sens. Alors un ouvrier nous félicita, au nom de ses camarades, d'avoir posé de la sorte la véritable question, la question suprême de la révolution qui venait de s'accomplir, et le titre de membres du Gouvernement provisoire nous fut confirmé par des acclamations ardentes.

Pendant ce temps, les autres membres du gouvernement s'étaient réunis dans une pièce retirée, où nous eûmes quelque peine à les découvrir et à les rejoindre. A notre aspect, l'inquiétude passa comme un nuage rapide sur certains visages ; car ceux qui étaient liés avec la Régence par des engagements secrets savaient bien que nous apportions, nous, la République. S'avançant alors de cet air à la fois affectueux et dégagé qui est dans ses habitudes, M. Garnier-Pagès se mit à parler avec beaucoup de volubilité de la constitution du pouvoir nouveau, et laissa tomber négligemment, en nous l'appliquant, le mot secrétaires. L'élection de M. Garnier-Pagès trouvant partout d'énergiques contradicteurs, et n'ayant pas été, comme la nôtre, ratifiée à l'Hôtel de Ville par le cri populaire, il ne pouvait nous venir à la pensée qu'il se crût des titres supérieurs à ceux que la place publique, ce jour-là toute-puissante, venait de nous conférer. Le mot *secrétaires* nous parut s'adresser uniquement à notre qualité de journalistes, laquelle nous destinait, en effet, d'une manière plus spéciale, au rôle de la parole écrite, et nous nous arrêtâmes d'autant moins à cette circonstance, que, dans ce moment même, nous nous trouvions avoir place au conseil avec voix délibérative, absolument sur le même pied que le reste de nos collègues. Nous laissâmes donc, le lendemain, nos noms paraître au bas des décrets du *Moniteur* avec une désignation que nous jugions sans importance. Mais, apprenant que le Peuple s'en étonnait, nous la fîmes disparaître, dès le surlendemain, et, pour cela, nous n'eûmes qu'un mot à dire. « Leurs noms, écrit M. de « Lamartine en parlant de ceux de MM. Armand Marrast, Albert, Flocon « et du mien, leurs noms, placés au bas des décrets avec ce titre de se- « crétaires, se rapprochèrent *insensiblement* des noms des membres du « Gouvernement provisoire eux-mêmes. Ils s'élevèrent par empiétement « sur la page au rang *qui ne leur appartenait pas d'abord* , personne « ne contesta cette usurpation, consentie par tous (1). » Rien de plus inexact que cette couleur donnée aux choses, et il est à regretter que

(1) *Histoire de la Révolution de Février*, par M. de Lamartine, tom. I, p. 212.

M. de Lamartine n'ait pas ouvert *le Moniteur* pour contrôler ses souvenirs. Il y aurait vu que dès le 26 février, c'est-à-dire deux jours seulement après la Révolution, il avait été fait justice d'une qualification, acceptée d'abord comme indifférente, et sur-le-champ effacée dès qu'au dehors on lui avait attribué un sens politique. De fait, il eût été fort extraordinaire que la République se fût livrée à de nouveaux convertis, tels que M. de Lamartine, ou à des partisans de la Régence, tel que M. Garnier-Pagès, plus volontiers qu'à des hommes qui avaient passé leur vie à combattre pour la République et à préparer son triomphe. Non, non : pareille erreur n'est pas imputable aux vainqueurs de Février. C'est comme membres du Gouvernement provisoire que nous figurâmes, DÈS LE PREMIER JOUR DE LA RÉVOLUTION, et dans la liste lancée de concert par le *National* et la *Réforme*, et dans celle des faubourgs, et dans celle des écoles, et dans celle qui, émanée le soir de la préfecture de police, couvrit tous les murs de la capitale. C'est aussi comme membres du Gouvernement provisoire qu'unis à Ledru-Rollin, nous disputâmes, Flocon et moi, la proclamation immédiate, péremptoire, de la République aux scrupules de MM. François Arago et Dupont (de l'Eure), aux incertitudes de M. Garnier-Pagès et aux hésitations de M. de Lamartine lui-même. Nous n'avions nul besoin qu'on « nous fît place dans l'audace et le danger. » Le Peuple nous voulait à cette place : elle nous appartenait, nous la primes. . . . .

. . . .

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE NAPOLEONIENNE?

Le dernier message du Président est-il un coup d'État? Non, c'est un coup de tête.

Les ministres nouveaux n'étant que les doublures des ministres anciens, il est probable que le Président aura craint d'être éclipsé par les surprenants génies dont il s'était entouré. Le soleil n'aura pas voulu qu'on interceptât ses rayons.

De là. sans doute, le ton impérial du message. C'est la pourpre du César français qu'on y agite devant nos regards éblouis.

Parlons sérieusement. A quoi songe M. Louis Bonaparte, quand il vient se poser ainsi comme le continuateur de la politique napoléonienne?

Mais qu'est-ce que cela, je vous prie?

Napoléon a étonné le monde par ses victoires : Louis Bonaparte se croit-il la main assez forte pour porter seulement l'épée du grand capitaine?

Napoléon a foulé aux pieds journalistes indépendants et écrivains libres; il a fait pénétrer la tyrannie de sa volonté jusque dans les plus inviolables sanctuaires de toute famille; il a voulu que la France entière fît silence quand il parlait : est-ce là ce qui tente l'ambition de son neveu?

Napoléon, en habituant ceux qui le servaient à avoir peur du moindre froncement de ses sourcils, a tellement abaissé les caractères, que les hommes dont il avait fait la fortune l'ont tous abandonné et trahi : est-ce à cette politique que Louis Bonaparte se dévoue?

Napoléon a tiré des in-folios de Pothier un code qui, par l'excessive division des propriétés, a préparé la ruine de l'agriculture : est-ce là ce qui séduit dans l'auteur du livre sur le paupérisme le génie de l'imitation ?

Napoléon a déguisé de vaillants guerriers en nobles et il a ressuscité l'aristocratie sous forme de mascarade : Louis Bonaparte aspire-t-il à la gloire d'avoir des chambellans et de donner à M. de Persigny un cortége de pages?

Napoléon s'est si bien livré à la reconnaissance de la bourgeoisie, que c'est la bourgeoisie qui l'a renversé, au bruit du canon de Waterloo : Louis Bonaparte a-t-il à envier ce destin?

Le règne de Napoléon a fini par notre territoire envahi et mis en lambeaux, par les Cosaques profanant Paris et le souillant, par les campagnes écrasées d'impôts au profit des envahisseurs, par les murs d'Huningue abattus, par une royauté faite de la main de l'étranger, par les Bourbons subis : que pense Louis Bonaparte de ce dénoûment?

Ah ! Il s'agit de faire de la politique napoléonienne ! Fort bien ; mais nous demandons qu'on s'explique ?

VÉRITABLE ÉTAT DES CHOSES.

Il importe que la situation soit nettement dessinée à tous les regards.

Au milieu de ces ambitions qui s'agitent, de ces intrigues qui se croisent, de ces mille incidents qui dérangent à chaque heure les calculs des prétendus politiques, il importe que le peuple voie clair dans l'avenir et ne se laisse point détourner de son chemin.

A s'amuser aux menus détails de la pièce, à prendre naïvement parti pour l'un ou l'autre des acteurs qui occupent la scène, à s'intéresser pour M. Dufaure contre M. de Falloux, à pleurer l'infortune de M. Barrot traîtreusement supplanté par son frère, le Peuple ferait merveilleusement les affaires de ceux qui ne cherchent qu'à distraire son attention des périls dont la situation nous menace.

Nous l'avons dit dès le premier jour, les élections du 13 mai placèrent dans l'assemblée face à face et sans intermédiaires deux principes inconciliables et qui allaient se livrer une mortelle bataille. MM. Montalembert

et Berryer l'ont déclaré à la tribune aussi franchement que le Czar dans ses proclamations : les temps sont accomplis, il faut que l'Europe devienne libre ou esclave, républicaine ou Cosaque.

Entre ces deux idées mises aux prises se trouve un président.

M. Louis Napoléon a été élu par six millions de suffrages qui se fussent, à son défaut, portés avec indifférence, sur M. Antoine, sur M. Jérôme, sur M. Pierre Bonaparte, sur n'importe quel autre neveu ou parent de l'empereur Napoléon. En fait d'antécédents politiques.... le Président sait bien ce qu'il avait derrière lui. Son élection ne l'engageait donc envers aucun parti, et il restait parfaitement libre de choisir sa ligne de conduite.

Par des motifs que nous n'apprécierons pas, Louis Bonaparte crut pouvoir jouer un double jeu. Il livra les ministères aux royalistes, s'entoura, comme à dessein, de tout ce qui haïssait la République; la réaction n'eut jamais serviteur plus dévoué en apparence.

Pendant ce temps, ses amis et ses journaux faisaient confidence au Peuple de son aversion pour ce parti; objet de ses préférences officielles, ils le montraient toujours prêt à de soudains retours et n'attendant pour se prononcer qu'une manifestation des sympathies démocratiques. On lui construisait à l'Elysée une sorte de Sainte-Hélène, où le peuple devait venir le prendre pour le conduire aux Tuileries.

De là cette politique d'équilibriste, vacillante et sans fixité ; de là, d'un côté, ces prisonniers envoyés au bagne, ces lois compressives, cette lutte fratricide contre Rome, cette lâche attitude devant l'étranger ; et, d'un autre côté, ces rumeurs habilement répandues d'amnistie, de guerre européenne, de retour aux idées de gloire et de liberté. Ici et là il fallait maintenir l'espérance et l'incertitude, ici et là se ménager une retraite et des partisans.

Aujourd'hui voici que la scène change de face. On se déclare trompé par ses ministres, on les casse aux gages, on les chasse comme des valets. Leurs successeurs sont des nullités avouées ; tant mieux, dit-on, nous aurons enfin la PENSÉE PRÉSIDENTIELLE. Un message en apporte l'engagement solennel : les paroles vont faire place aux faits. — Belles promesses, que rien ne suit; où, pour notre compte, nous ne voyons guère qu'un moyen de réchauffer la curiosité blasée !

Le jour où il a donné la main à la réaction, Louis Bonaparte s'est pour jamais engagé : Méphistophélès ne rend point sa proie. Les manœuvres d'un ministère royaliste ont conduit dans l'Assemblée une majorité royaliste. En dehors d'elle, le Président ne peut choisir son conseil ; d'un vote elle l'annulerait par un simple refus de crédits. Dans la question romaine,

n'a-t-on pas vu, pour sauver leurs portefeuilles, M. Barrot et ses collègues déserter le Président resté seul en face de la majorité?

Que, par une combinaison nouvelle, Louis Bonaparte se choisisse un cabinet sur les bancs élevés de la Chambre, la majorité aussitôt, par un vote, déclare son refus de concours. Le Président ne peut marcher seul, la Constitution lui refuse le droit de dissoudre l'Assemblée; un coup d'État le place hors la loi, et d'ailleurs, dans cette supposition même, où prendrait-il son point d'appui?

La situation est bizarre en apparence, mais au fond des choses rien n'est changé : c'est toujours la réaction qui dirige et gouverne. Nullité d'ailleurs tant que vous voudrez, M. d'Hautpoul n'en a pas moins fait depuis longtemps ses preuves de dévouement dynastique, et ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Fould est connu comme l'implacable antagoniste de toute réforme dans les impôts. En dépit de tout ce que nous savons sur ce que peut la soif du pouvoir, nous ne saurions nous figurer M. Fould présentant la loi d'abrogation de l'impôt des boissons, soutenant l'impôt du revenu et le maintien de la réforme postale.

Le temps marche cependant au milieu de ces comédies parlementaires; tandis que nous sommeillons, les rois veillent; ils poussent leur manœuvres souterraines; la mine est déjà sous nos pas.

Le sol européen se refuse à porter la liberté et l'absolutisme. Avant le discours de M. de Montalembert nous savions que le constitutionnalisme lui-même n'avait jamais été qu'une concession temporaire faite aux exigences de la situation. A l'ombre des amitiés officielles, des alliances matrimoniales, la coalition a toujours, de fait, subsisté contre la France, éternel berceau des révolutions. Devançant les temps marqués, la République de février surprit l'absolutisme. Rien n'était prêt pour la guerre, il fallut composer avec nous; on nous reconnut, on choya, on chamarra nos ambassadeurs, et pendant ce temps on exterminait tout doucement les peuples assez imprudents pour se soulever à notre voix. Nous assistâmes tranquillement, l'arme au bras, à la ruine de l'Italie, à la ruine de la Hongrie, à la ruine de l'Allemagne. Il fut bien constaté que la France faisait ses révolutions pour elle seule, que les nations opprimées n'avaient rien à attendre de sa généreuse initiative. Enfin, pour que cela fût plus manifeste, la République française dut, de ses propres mains, égorger une république, sa sœur jumelle, et la campagne de Rome fut l'indigne pendant de la campagne du Trocadéro.

Pourquoi maintenant ces meurtres sauvages, ces cruautés sans nom, qui partout signalèrent le triomphe de l'absolutisme? C'est qu'en présence de cette lutte dernière qui allait s'engager contre la France, on voulait partout éteindre jusqu'au dernier souffle de liberté. Il ne fallait pas qu'un

peuple à demi courbé seulement put, au bruit du canon, se relever, et revendiquer sa part de bataille. On prétendait ne compter qu'avec nous, et partout où l'on craignait que notre cri de guerre ne trouvât un écho sonore, on faisait la solitude de l'échafaud.

Nos sœurs sont ensevelies sous de larges dalles, n'est-il pas temps que le Czar poursuive sa mission sainte et publie contre la République française la providentielle croisade des monarchies !

On se rappelle cette phrase fatale qui fut un jour prononcée à la tribune de l'Assemblée nationale : « Nous aimons mieux l'invasion des Cosaques que celle des idées révolutionnaires. » Ces mots renferment toute la politique, toutes les espérances d'un parti. Il fut de mode autrefois de s'égayer aux dépens du socialisme encore au berceau. Les innocentes flèches de l'épigramme parurent bientôt trop douces ; contre l'ennemi devenu redoutable, on en appela au fusil et à la fourche. Les paysans votèrent pour les *Rouges;* ils aiguisèrent leurs fourches contre la réaction. Pour bien des gens, aujourd'hui, il n'y a plus de ressource que dans l'invasion étrangère.

Cette invasion qu'on souhaite, on s'occupe à lui ouvrir les portes. Chaque jour se tiennent de secrets conciliabules, on étudie les moyens de désorganiser l'administration, de désorganiser l'armée, de désorganiser la défense ; on pratique des intelligences dans les troupes, dans les bureaux des ministères, on recueille d'utiles renseignements sur l'état de nos arsenaux, de nos villes de guerre ; dans l'Ouest, on rétablit les anciens cadres de la chouannerie ; partout on réunit, on discipline les fidèles partisans de la bonne cause.

Pendant que la Russie, la Prusse, l'Autriche, doublent et triplent leurs armées campées à trois journées de notre frontière, le gouvernement, comme si rien n'était, continue à livrer aux royalistes les places et les commandements ; des partisans déclarés de la légitimité occupent tous les portefeuilles ; le président de la rue de Poitiers va comme général en chef à l'armée d'Italie. Dans toutes les villes républicaines, la garde nationale est systématiquement désarmée...

Qu'on se rappelle les trahisons de 92, de 1814 et 1815 ; qu'on se rappelle la fin de la guerre de Hongrie et Gœrgey, par la reddition d'une armée encore intacte, consommant la ruine de son pays.

Républicains ! le passé nous a laissé de grands enseignements, l'avenir nous réserve de grands devoirs !

DE LA SOLIDARITÉ

DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.

Amis du peuple, nous haïssons ses tyrans et nous méprisons ses flatteurs.

Que le triomphe de la cause populaire soit certain ; que l'émancipation des travailleurs soit prochaine ; qu'il y ait dans le Socialisme une force contre laquelle la ligue des malhonnêtes gens ne peut rien, absolument rien, aveugle qui ne le voit pas! Mais aveugle aussi quiconque s'imagine que l'œuvre de salut s'accomplira d'elle-même et n'exige ni prudence, ni sacrifices, ni dévouement !

Quant à nous, laissant aux yeux débiles les verres grossissants et les illusions d'optique, nous croyons devoir à nos amis de leur indiquer ce qui est bien et ce qui est mal, ce qu'il faut maintenir, ce qu'il faut corriger. Les lâches ménagements ne conviennent qu'aux complaisants de la foule.

Le principe d'association a conquis son droit de cité dans le monde. Chaque jour il creuse plus profondément sa voie et se propage avec la fatalité de tout ce qui est logique. Il s'agit maintenant de régulariser sa marche, de simplifier son application, d'aplanir la route aux éclaireurs infatigables qui s'élancent dans les sentiers, rudes encore, de l'avenir.

Ce qui se fait aujourd'hui dans les associations est avant tout une œuvre de dévouement. Nous portons la cognée au sein d'une forêt vierge où mille obstacles nous arrêtent à chaque pas. L'ancien monde est devant nous, luttant avec un énergique désespoir contre l'envahissement d'une société nouvelle ; il a pour alliés involontaires ceux-là même qui l'attaquent et qu'il domine encore par l'éducation et les préjugés. Maître

du choix des armes, il nous impose son mode de combat; pour détruire la concurrence, il nous faut d'abord dompter par la concurrence ceux qui s'en constituent les champions. Les apôtres de la solidarité n'ont pu, jusqu'à ce jour, qu'attaquer isolément l'industrialisme formé en faisceau par la crainte. De simples ouvriers, appelés par leurs frères, quittent tout d'un coup le rabot ou la lime : les voici gérants, administrateurs. En face d'eux comme antagonistes, ils trouvent des hommes rompus à toutes les subtilités du commerce, habiles à faire des marchés frauduleux, à corriger par des falsifications la hausse ou la baisse des marchandises. Avec des gens armés de tant de ressources, il faut lutter cependant et vaincre, il faut vendre moins cher et à meilleur poids, moins cher et de qualité meilleure... Bien souvent nous nous sommes demandé comment, surmontant de tels obstacles, les associations ont pu se former, prospérer et s'étendre.

Un nouvel ordre de travaux commence aujourd'hui. Il devient nécessaire de centraliser les efforts. Après avoir posé les jalons et les points de repère, il devient indispensable de pourvoir au mécanisme du nouveau monde industriel.

Or, c'est dans ce travail d'ensemble qu'on saisit bien tous les inconvénients de l'absence d'un plan primitif. L'isolement des premières tentatives, les fâcheux résultats qui en furent la suite imposent de grandes obligations aux citoyens investis de la confiance des associations. Il faudra du temps et de la peine pour établir la régularité, l'unité d'action, l'ensemble si désirables.

Lorsque, au sortir du Luxembourg, les délégués des corporations ouvrières résolurent d'entreprendre cette œuvre d'émancipation des prolétaires dont l'État refusait d'accepter l'initiative, ils constituèrent une association générale, embrassant toutes les branches de l'industrie parisienne.

Dans chaque corps d'état, on dut établir un comité chargé des intérêts spéciaux de la profession, ayant mission de maintenir les salaires et de préparer l'association par l'étude des procédés techniques et la fixation d'un tarif des prix de main-d'œuvre. La délégation centrale demeurait chargée d'organiser les rapports de toutes les industries entre elles, de régler les lois de l'échange, de créer des débouchés aux produits du travail.

Les adhérents étaient groupés par sections et par arrondissements, sans distinction de profession. Ils formaient une clientèle assurée d'avance pour les ateliers sociaux qu'on aurait successivement fondés.

De cette façon, se seraient trouvés régulièrement, pacifiquement organisés, la production et l'échange.

Les événements de Juin survinrent. Les délégués du Luxembourg furent, comme socialistes, poursuivis, transportés, emprisonnés. Leur entreprise n'eut point la suite qu'elle devait avoir. Plus tard, sous d'autres dénominations, avec des principes au fond identiques, les précieux matériaux rassemblés par cette réunion d'hommes de cœur et d'initiative servirent de base à plusieurs tentatives d'organisation sociale.

Ce mécanisme fort simple, qui faisait sortir l'association de la corporation même, avait d'incontestables avantages. Tous les ateliers d'une même industrie, tirant leur origine d'un centre commun, devaient être nécessairement distribués de manière à ne se point faire une fatale concurrence. Fondés avec les ressources de tout un corps d'état, ils devaient être établis sur une large échelle, et présenter par leur développement cette économie qui résulte de la concentration des frais généraux ; ils auraient eu cette ampleur qui doit caractériser les véritables réalisations de l'idée sociale.

N'est-il pas à regretter, par exemple, que, dans un quartier populeux où quatre restaurants suffisent à la clientèle ouvrière, trois ou quatre autres établissements du même genre viennent s'installer à côté des premiers et leur retirer la moitié des consommateurs? Ce qui faisait prospérer quatre maisons ne pourra pas même en alimenter huit, que menace de la sorte une ruine commune. Il en eût été tout autrement, si, dès l'origine, la corporation des cuisiniers s'était occupée de la distribution et de l'organisation des établissements culinaires.

N'est-il pas encore à regretter de voir de mesquines associations de coiffeurs, établies dans une petite pièce d'entresol, sans meubles, sans ustensiles, pouvant à peine contenir quatre clients et donner du travail à deux associés? Les notions commerciales les plus élémentaires indiquent l'instabilité de pareils établissements, et la nécessité de leur substituer au plus vite des ateliers assis sur de plus larges bases.

Telles sont les raisons qui nous font insister avec tant de force sur la prudence et la mesure que doivent mettre les associations dans l'œuvre de solidarisation qu'elles ont entreprise.

C'est une œuvre essentiellement pratique, dans laquelle le bon sens et l'expérience des travailleurs associés feront plus que tous les discours des théoriciens de cabinet. Des commissions d'enquête, formées dans chaque industrie, auront bientôt marqué les associations sérieuses, celles qui sont nées viables, celles que, sans compromettre l'ensemble, il convient d'appeler à cette fusion des associations d'un même corps d'état, indispensable préliminaire de la solidarisation générale.

Au surplus, je répète ici ce que je disais en commençant : pas d'illusions ! Si l'on s'écarte un seul instant de cette idée, que, pour résister à

la pression funeste du milieu environnant, la constance et les sacrifices sont nécessaires, tout est perdu.

Ce qui importe aussi, c'est de ne pas oublier que le premier devoir de l'État est de se faire le serviteur des associations, et que la grande affaire est de l'amener à remplir ce devoir sacré.

Ne dissimulons rien : même en se liant étroitement l'une à l'autre et en se soumettant à une impulsion commune, les associations auront une peine infinie à porter le poids du vieil ordre social qui pèse sur elles. Leur but, en se solidarisant, doit être de créer une force avec laquelle on soit obligé de compter : leur but doit être de déterminer un mouvement propre à entraîner l'État, à lui imposer l'accomplissement de sa véritable fonction, qui est de travailler à l'établissement du crédit gratuit.

Car, travailleurs, ceux qui vous disent, comme Proudhon, que le crédit par l'Etat est la négation de la gratuité du crédit, ceux-là vous poussent à une erreur grossière, déplorable, mortelle pour vous.

Loin d'être la NÉGATION de la gratuité du crédit, le crédit par l'Etat en est LE MOYEN NÉCESSAIRE.

En quoi consiste, en effet, la gratuité du crédit? Est-ce qu'elle ne consiste pas à mettre à la disposition du travailleur le capital dont il a besoin, sans exiger d'intérêt? Or, supposez que chaque travailleur, quelle que soit sa profession, trouve devant lui, quand il demande de l'emploi, une association prête à le recevoir, une association possédant un capital collectif dont il sera lui-même admis à profiter... est-ce qu'il n'aura pas sous la main, dans ce cas, les instruments de travail gratuitement? Est-ce qu'il ne jouira pas de la gratuité du crédit?

La question est donc d'arriver à un système universel d'association. Et n'est-il pas certain que ce système serait bien vite établi, si l'État fournissait aux associations, même à titre de prêt, un capital considérable qui leur permettrait de se développer, d'étendre leurs opérations, d'agrandir le chiffre de leurs bénéfices, de pouvoir enfin soutenir la lutte contre les ennemis qui de toutes parts les pressent et s'acharnent à leur ruine?

Le crédit par l'État est donc le seul moyen de fonder l'association universelle. Or, l'association est, de son côté, le seul moyen, pour les travailleurs, de créer un grand capital collectif, lequel, appartenant à tous en général sans appartenir à personne en particulier, aurait pour destination de réaliser le droit au travail pour quiconque veut vivre en travaillant, afin de n'avoir pas à mourir en combattant!

C'est pourquoi nous ne saurions trop vivement recommander aux associations de bien se souvenir que leurs efforts pour se réunir, pour s'en-

tr'aider, n'auront jamais un résultat si heureux et si complet qu'il puisse les dispenser de recourir à l'intervention de l'État.

Représenté aujourd'hui par des hommes qui n'ont ni la passion de la justice ni l'intelligence du mouvement de notre siècle, l'État méconnaît sa mission. C'est au Peuple, armé du suffrage universel, à mettre le gouvernement de son côté.

En attendant, que les associations essayent aujourd'hui de faire sans l'État ce qu'elles ne peuvent pas faire avec lui et par lui, il le faut bien ; mais si, dans leur marche, elles rencontrent des obstacles nouveaux, si elles voient se prolonger la durée de leurs sacrifices, qu'elles se rappellent alors que l'État est une puissance qui appartient au Peuple, une puissance dont il est facile au Peuple de s'emparer par le suffrage universel... et qu'elles ne se découragent pas !

MOUVEMENT POLITIQUE DU MOIS.

« Chacun a pu remarquer que les travaux de l'Assemblée marchent avec une extrême lenteur. Des quatre commissions d'initiative parlementaire, la première a encore onze rapports à faire, la seconde deux rapports, la troisième onze, et la quatrième ne s'est pas encore réunie. Des commissions spéciales ont été saisies de cent six propositions ; il y en a encore vingt-cinq sur lesquelles il y a des rapports à faire. La commission du budget a reçu seize projets, il y a onze rapports à faire. La commission des crédits supplémentaires a été saisie de trente-deux projets ; il lui reste à faire des rapports sur onze de ces projets... Vous direz tout ce que vous voudrez après, je ne fais ici qu'un simple inventaire de vos travaux. »

Voilà en quels termes M. Dupin, dans la séance du 7 novembre, exposait la situation de l'Assemblée. A qui la faute? Assurément on n'accusera pas la minorité ; ce n'est pas elle qui a réclamé cette ridicule prorogation de sept semaines, ce n'est pas elle qui fournit le personnel de ces commissions si arriérées dans leurs travaux ; ce n'est pas elle qui clôt par des cris tumultueux les séances à peine commencées. La vérité, c'est que la majorité parlementaire recule devant les grandes questions de réforme sociale qui surgissent de tous côtés, à tout propos. Elle n'ose plus aborder aucune affaire, dans la

crainte de voir apparaître quelqu'une des têtes de cette hydre appelée Socialisme.

Les questions politiques ont seules le privilége de faire cesser cet état de somnolence. S'agit-il de soutenir quelque acte d'arbitraire ministériel, de donner une solennelle adhésion à la politique contre-révolutionnaire du gouvernement, la droite se lève hautaine, impérieuse; à coups de votes, sans rien entendre, elle tranche brutalement les questions. Que lui fait le mouvement de l'opinion publique? que lui fait cette unanime conversion des populations à des sentiments qui ne sont plus les siens? Dans deux ans seulement le Peuple sera libre d'user de son droit de souverain ; en attendant, n'a-t-on pas M. Changarnier, ses canons et les hautes-cours?

La discussion des crédits pour l'expédition de Rome promettait du scandale ; elle a tenu parole. Le rapport de M. Thiers avait complétement laissé de côté la lettre du Président; ses conclusions, empreintes du jésuitisme le plus pur, semblaient fort embarrassantes pour un ministère qui déclarait voir dans la fameuse lettre l'expression de sa politique.

Voici quel fut le discours de M. de Tocqueville : Le vœu de *tous* ceux qui votèrent l'expédition de Rome était la restauration du pape... Cette restauration était désirée par l'*immense majorité* des États romains... La lettre du Président est le résumé de notre politique, mais le *motu proprio* contient, développées, ou *en germes*, toutes les institutions réclamées par la lettre de M. Louis Bonaparte. Tout est donc arrangé pour le mieux, la question ministérielle est en dehors de ce débat : l'Assemblée n'a plus qu'à voter les crédits.

Un ouvrier sans ouvrage, sans pain, entouré d'enfants au désespoir, ferait-il auprès du patron qui peut lui donner du travail ce sacrifice de dignité, d'indépendance que, ce jour-là, firent pour sauver leurs portefeuilles M. de Tocqueville et ses collègues?

M. de Tocqueville, dans son discours, avait déclaré que la lettre si belle de Mazzini n'était qu'un misérable pamphlet, flétrissant indignement *notre armée*. Il prétendit encore que la révolution romaine avait commencé par la violence et l'assassinat. Vous mentez, s'écria impétueusement le citoyen Testelin ; vous mentez, répéta-t-il, persistant malgré le rappel à l'ordre.

Mathieu (de la Drôme) fit au discours-portefeuille de M. de Tocqueville une réponse pleine de force et de logique, réponse qui s'adressait, non pas à l'Assemblée, dont le vote était sûr, mais au pays, qui l'a entendue. Le discours du représentant de la Montagne se terminait par ces mots : Ce n'est pas nous qui avons dit que l'élection de M. Louis Bonaparte serait une honte pour la France. — Plusieurs voix : « C'est M. Thiers ! » — M. Thiers : « Je nie ces paroles. » — M. Bixio : « Je les ai entendues. » — L'incident se termina, sans effusion de sang, au bois de Boulogne. L'honneur de M. Thiers fut déclaré intact... et le lendemain, dans tous les journaux, parut une lettre signée des plus honorables citoyens de Graville et d'Ingouville, qui certifiaient avoir entendu, de la bouche même de M. Thiers, ces mêmes paroles que M. Thiers niait avoir prononcées.

Le discours de M. Victor Hugo fut généreux, éloquent ; il représentait ce sentiment inné de justice qui se retrouve dans tous les cœurs honnêtes, à quelque parti qu'ils appartiennent. M. Victor Hugo produisit sur certains bancs intermédiaires une vive impression ; mais il s'était trouvé dans la situation embarrassante de tous ceux qui n'acceptent pas franchement un principe ; son argumentation indécise prêtait largement le flanc aux attaques des partis extrêmes, et M. de Montalembert se trouva fort à son aise pour lui répondre.

L'ancien pair de France débutait par une assez triste parodie d'un texte biblique : M. Victor Hugo, dit-il, a reçu le châtiment de son discours par les applaudissements qui l'ont accueilli. Au reste, il eut le mérite d'aborder franchement la question ; il montra, dès les premiers mots, dans la cause du pape, la cause de l'absolutisme contre la démocratie ; il prouva la puérilité de tous les systèmes constitutionnels, et la nécessité d'en finir avec une politique bâtarde.

Les allusions étaient sans voiles. Derrière ce pape dont on demandait la rentrée à Rome sans conditions, avec une autorité absolue, derrière Pie IX se tenait le *fils de Saint Louis*, attendant, lui aussi, sa réinstallation royale du bon vouloir de Nicolas et des Cosaques. Quand M. Montalembert a parlé de la triste position que ferait au Saint-Père une assemblée populaire, maîtresse de refuser l'impôt et de paralyser ainsi le pouvoir, tout le monde a compris ce que cela voulait dire. Il est bien entendu maintenant que le comte de Chambord prétend ne partager avec personne la disposition du budget. L'absolutisme devient enfin conséquent avec lui-même ; au moment de se mettre en campagne il jette au vent toutes ces guenilles constitutionnelles qui pouvaient le gêner dans sa marche.

Voilà pourquoi nous aimons le discours de M. Montalembert ; pourquoi, comme M. de Falloux, nous voudrions le voir répandu à profusion par toute la France.

M. Emmanuel Arago ne répond point à la profession de foi monarchique de M. Montalembert ; il ramène la question dans ses limites par une série d'arguments invincibles. Vous êtes venus, dites-vous, pour délivrer le peuple romain des étrangers qui comprimaient ses sentiments ; le peuple romain est libre aujourd'hui sous l'influence d'une occupation armée ; consultez-le, et permettez-lui de choisir sa forme de gouvernement. Voilà comment termine M. E. Arago ; que va répondre le président du conseil ?

M. Barrot se traîne comme une victime à la tribune ; ses yeux s'égarent devant cette majorité formidable, qui, d'un vote, peut lui enlever son portefeuille plus précieux que la vie ; le discours impérieux de M. Montalembert retentit encore à ses oreilles ; il s'humilie, se rapetisse, se traîne péniblement à travers de misérables banalités ; M. Barrot fait pitié à la droite elle-même. Qu'importe ? qu'on donne les urnes ; l'Assemblée est suffisamment éclairée !

M. Victor Hugo propose un ordre du jour qui implique adhésion à la lettre du Président : Allons donc ! allons donc ! crie la droite, et les neuf millions de crédits sont votés par 469 voix contre 186.

Émile Barrault avait clos la discussion en disant : Vous avez, messieurs, et c'est un hommage que je vous rends, le vertige de votre prédécesseur Louis-Philippe.

Ce rapprochement ne blessa point la majorité. Pouvait-elle se plaindre ? Elle venait de gratifier la belle-fille de l'homme, qui joue la pauvreté en Angleterre, d'une rente de 300,000 francs. Un de ses membres les plus influents proposait de rétablir, dans la cour du Louvre, la statue du duc d'Orléans.

On sait qu'en dépit de la tranquillité parfaite qui règne sur toute l'étendue du territoire, cinq départements jouissent du singulier avantage de garder l'état de siége à perpétuité. Ce n'était pas assez, sans doute, pour M. Dufaure, il a trouvé moyen d'appliquer à la France entière les conséquences de l'état de siége.

M. Desage, gendre de Pierre Leroux, dirige une imprimerie à Boussac. Une violation du secret des lettres a mis entre les mains d'un juge d'instruction de Lyon une lettre de M. Desage renfermant ces trois lignes jugées nécessaires pour faire pendre un homme. M. Desage a été arrêté à Boussac, conduit à Lyon les fers aux mains et garrotté comme un voleur, enfin livré aux conseils de guerre qui vont le juger dans quelques jours. Où s'arrête la circonscription des conseils de guerre? c'est ce que Pierre Leroux est venu demander à la tribune ; M. Barrot, comme d'habitude, n'a rien répondu. M. Bac, dans la discussion, racontait que la femme de M. Desage avait failli mourir de saisissement et de douleur, et que son enfant était mort dans son sein. On demande l'âge de l'enfant, s'écriait très-plaisamment un membre de la majorité. Et les honnêtes gens de rire !

La proposition de M. Napoléon Bonaparte avait des points de contact avec la proposition Creton ; la majorité résolut de discuter d'abord celle-ci, dont le rejet devait rendre nécessairement inutile la proposition de M. Napoléon Bonaparte. Quand on lui demanda la cause de cette préférence inexpliquée, M. Dupin répondit naïvement : M. Creton doit passer avant, parce qu'il est de la majorité.

La proposition de M. Napoléon Bonaparte a eu les résultats que nous avions prévus, que nous désirions ; la discussion a donné pleinement raison à l'opinion que nous avions émise. Les familles d'Orléans et de Bourbon sont désormais dépouillées de l'auréole de l'exil et du malheur, et l'on saura que, si elles s'obstinent à rester hors du territoire, c'est qu'elles y trouvent leur intérêt et leur sécurité ; c'est qu'elles tiennent à continuer sans danger des intrigues dont la responsabilité pèserait lourdement sur leurs têtes. Si telle n'eût pas été leur opinion, un signe de Frohsdorf et de Clarmont faisait passer du côté de MM. Créton et Bonaparte la majorité qui s'est prononcée contre eux.

Déclaration précieuse, le grand avocat de la légitimité a proclamé devant tous que les princes de la maison de Bourbon ne peuvent revenir en France comme citoyens. Que penserait-on, a dit M. Berryer, de celui d'entre eux qui, oubliant son illustre origine, viendrait vivre ici en simple particulier ? — C'est

bien ; nous savons maintenant à quoi nous en tenir ; nous n'entendrons plus ces interminables tirades sur les douleurs de l'exil et les regrets de la patrie absente. La proposition de M. Napoléon Bonaparte était une mise en demeure ; l'acceptation par les Bourbons, et nécessairement par le parti qui reçoit d'eux son mot d'ordre, était une formelle abdication, une renonciation définitive à toutes les espérances monarchiques. Les républicains qui ont voté pour la suppression des lois de proscription ont rempli un devoir de justice, et ils ont obtenu un grand résultat.

La majorité royaliste avait énergiquement repoussé par son vote le rappel des familles royales replacées dans le droit commun. Pour la proposition relative à la mise en liberté des transportés de Juin, on ne pouvait espérer un meilleur accueil. On vit néanmoins M. Dufaure prendre la parole *en faveur* des détenus de Belle-Isle. La transportation en Algérie est, dit-il, pour eux, bien préférable à cette liberté *fatale* qu'on demande en leur nom. Au lieu de les laisser dans les rues de Paris sans ouvrage, mieux vaut mille fois les *contenir* en Algérie aux frais de l'État. On a tort de plaindre les détenus politiques. M. Dufaure a pris la peine de les visiter ; ils sont *fort gais*, et ne se doutent pas des barbaries qu'on vient dénoncer à la tribune. Il y a bien, il est vrai, un mémoire signé par huit cents détenus ; mais il ne faut pas s'en inquiéter : ces huit cents signatures ont été extorquées par trois mauvais garnements sans cesse en révolte contre le régime paternel des pontons.... Voilà comment se fait l'histoire à la tribune !

L'Assemblée n'a garde de démentir M. Dufaure. On lui assure que les droits de l'humanité sont sauvés, que faut-il de plus ? 419 voix contre 183 consacrent la grande iniquité de M. Cavaignac.

M. Napoléon Bonaparte a remplacé son cousin, M. Pierre Bonaparte, trop vite usé, dans ce rôle d'opposant que fournissent invariablement toutes les dynasties princières. Dans son discours, il venait de démontrer que les transportés n'avaient jamais été JUGÉS ; il a rappelé très à propos qu'en 1836, le président actuel, amnistié par Louis-Philippe, lui écrivit qu'il aimait mieux être condamné après jugement que gracié sans jugement.

Aujourd'hui, continuateur de la triste politique de ses devanciers, le nouveau ministère a pris, à l'égard des détenus de Belle-Isle, une de ces demi-mesures qui ne répondent à aucune des exigences de la situation. Il a fait mettre en liberté sept cents prisonniers. Les cinq cents autres, dit M. Ferdinand Barrot, sont des repris de justice ou d'incorrigibles politiques.

Repris de justice ! — Qu'est-ce qui le prouve ? Pourquoi ne pas publier les noms ? Ne confondriez-vous pas, par hasard, dans cette catégorie les citoyens qui ont subi précédemment des condamnations politiques ? En ce cas, M. Louis Bonaparte serait lui-même, au premier chef, double repris de justice des affaires de Boulogne et de Strasbourg. Politiques incorrigibles ! — Quel rapport existe-t-il entre les faits de l'insurrection de juin, faits qui seuls pourraient motiver une pénalité quelconque, et la tendance qui pousse tels ou tels citoyens à s'occuper plus ou moins assidûment des affaires publiques ?

Le 28 novembre, de nouvelles interpellations étaient adressées au minis-

tère Dufaure sur le maintien de l'état de siége dans plusieurs départements. A ces paroles énergiques du citoyen Bancel : « Rappelez-vous qu'il est impos-
« sible de gouverner la France par des procès et des baïonnettes. Il vous sera
« impossible d'empêcher le fleuve de la démocratie d'arriver à son embou-
« chure; son flot monte toujours, et il se changera en cataracte pour vous
« entraîner, » l'austère ministre de l'intérieur répondit d'un ton non moins fier : « En repoussant *tout* ce que vous demandez, en combattent *tout* ce que
« vous soutenez, en flétrissant ce que vous semblez honorer, je prouve que
« je sers mieux la République que vous. » Pouvait-on mieux résumer la politique du ministère, de la majorité, du parti de la réaction : repousser tout ce que la minorité demande, combattre tout ce qu'elle soutient, *flétrir ce qu'elle honore*...; et, dans cette dernière phrase, quel augure pour le procès de Versailles !

Il y avait un mois que durait la crise ministérielle; tous les partis avaient été successivement caressés, circonvenus : la politique à triple face de l'Élysée avait eu beau jeu entre tant d'ambitions avides. A la séance du 1er novembre, un message du Président vint lever toutes les incertitudes et annoncer la formation d'un nouveau ministère. Le message a été commenté, discuté par tous les journaux. Pour nous, il n'a pas plus de sens que la lettre à M. Ney. C'est un coup de grosse caisse pour réveiller l'attention. Au surplus, M. Louis-Napoléon, dans son message, ne dit ni ce qu'il pense, ni ce qu'il fera, et cette outre gonflée de paroles aboutit au ministère Carlier.

Le *factum* de l'Élysée renfermait quelques paroles un peu hautes à l'adresse de la majorité : la rectification ne pouvait tarder. En faisant son entrée au parlement, le jour des morts, M. d'Hautpoul, chef du nouveau cabinet, a récité une palinodie dont messieurs de la droite ont dû s'estimer fort satisfaits. S'il était resté quelque doute, la nomination du général Baraguey au commandement de l'armée d'Italie, celle du sieur Carlier à la direction de la police, ont dû rassurer les consciences les plus timorées.

Les majorités sont bien incertaines : voici cette fière Gironde aujourd'hui passée à la démocratie ; le citoyen Lagarde vient remplacer à l'Assemblée l'ancien président de la chambre introuvable. Dans la Seine-Inférieure, le citoyen Deschamps obtient une énorme minorité, et dans l'Yonne, ce département qui vota comme un seul homme pour la présidence de M. Louis-Napoléon, 14,000 votes ont protesté contre l'élection d'un Bonaparte.

Donnez des fêtes, monsieur le Président ; embellissez de votre présence les installations de magistrats et les distributions de médailles ; traversez en cortége pompeux cette place où par vos ordres se dressait il y a six mois un pilori ; transférez, s'il vous plaît, votre résidence aux Tuileries; le Peuple s'en soucie peu ; les élections de 1852 le trouveront prêt à la lutte. Il sait quoi penser de cette majorité formidable qui ne retrouverait pas le quart de ses membres à l'Assemblée si l'on recommençait aujourd'hui les élections; il sourit de pitié quand il voit le pauvre M. Ferdinand Barrot s'avancer d'un pas chancelant dans l'ornière tracée par M. Dufaure. On célèbre en l'honneur du travail une fête où nul travailleur n'est admis ; quand les gros fabricants

passent en brillants équipages pour aller recevoir les récompenses de l'industrie, le Peuple, à voix basse, répète le chant si vrai de Pierre Dupont : *Quel fruit tirons-nous des labeurs qui courbent nos maigres échines?*...

Nous sommes revenus au gouvernement de l'agiotage. Ceux qui trafiquent de tous les malheurs publics, les loups-cerviers de la Bourse avaient gagné 190 millions depuis Février. Le Peuple trouve que c'est trop, les banquiers ne sont point du même avis; il faut ouvrir à la spéculation de nouvelles sources. Donnez, s'il vous plaît, citoyens représentants, 30 millions au chemin de fer d'Avignon, ruiné par les mauvais calculs de ses organisateurs. Trente millions ! ce n'est rien, la France peut payer; la Chambre adopte. Banquiers, allez toucher au ministère des Finances, vous y trouverez un confrère obligeant.

A l'étranger tout va pour le mieux. En Allemagne, en Italie, en Hongrie, l'on fusille, l'on pend; mais cela ne nous regarde pas. Ce qu'il y a de positif, c'est que nos ambassadeurs sont partout très-bien vus, très-bien reçus ; qu'est-ce que nous pourrions exiger de plus. Nous sommes toujours soigneux de l'honneur de la France; pour preuve, voyez le Maroc que nous allons canonner, bombarder de belle manière pour les insultes qu'il vient de faire à notre pavillon.

En attendant, voici pour le mois qui vient de s'écouler la liste bien incompléte des victimes de la réaction autrichienne : Veesey, Linange, Poeltemberg, Sandor, Lanner, Aulich, Tœrœck, Damiamich, Stuller, Jessenach, Perenni, ont été pendus à Arad ; dans la même ville, Schweidl, Lazar, Kiss, Deseffi, Batthyany, ont été fusillés. Czernatony et Czaczvay ont été pendus à Pesth. Batthyany, Kiss, Neescy, avaient chacun un demi-million de revenu. Leurs biens, par suite de la condamnation capitale, se sont trouvés confisqués au profit de la couronne, et cette considération a puissamment stimulé la cruauté des généraux autrichiens. En Italie seulement, l'Autriche, par ses vols, brigandages, contributions de guerre, a réalisé, tous frais faits, depuis le commencement de l'insurrection, la somme de 290 millions. Quelle somme pourrait produire la France aux troupes coalisées des puissances absolutistes? Voilà un calcul digne d'occuper les précieux instants de M. Charles Dupin, si ses huit places lui en laissent le loisir.

PROCÈS DE VERSAILLES.

A côté de tous les procès traînés devant les juridictions exceptionnelles, le procès de Versailles va prendre sa place dans l'histoire.

La défense n'était point libre : nos amis ne se sont point défendus ; l'arrêt qui les condamne les a trouvés forts et sans peur. Par trois reprises, leurs voix ont répété ce cri d'espérance : *Vive la République démocratique et sociale!*

Le verdict est prononcé : la loi enchaîne les paroles amères qui débordaient de nos lèvres.

Avant que les murs d'une citadelle ne jettent entre le monde et vous une barrière infranchissable, nobles athlètes de la démocratie, recevez ce dernier adieu de vos frères proscrits. D'au delà des mers, les exilés envoient aux captifs leurs vœux et leurs espérances !

Courage, frères! l'avenir s'avance, il nous appartient. Bientôt, et des châteaux forts, et des îles placées sur la mer, les âmes pourront se joindre et les mains se rencontrer.

Dans cette salle où les juges de Louis-Philippe condamnèrent Barbès, Dupoty, Raspail, Blanqui, Jeanne à des peines qui ne devaient point finir, le Peuple un jour établit ses assises.

Par le suffrage, le Peuple est souverain.

Courage ! espoir !

Sont condamnés à la déportation :

CHIPRON. — DUFÉLIX. — FARGIN-FAYOLLE. — PILHES. — BOCH. — DEVILLE. — GAMBON. — LANGLOIS. — PAYA. — SCHMITZ. — ANDRÉ. — LEBON. — COMMISSAIRE. — MAIGNE. — DANIEL LAMAZIÈRE. — VAUTHIER. — GUINARD.

Sont condamnés à cinq ans de détention :

SUCHET. — MONBET. — FRAPOULET DE CHALANDAR.

Sont acquittés :

BAUNE. — MAILLARD. — BUREAU. — LOURIOU. — ACHINTRE. — DELAHAYE. — MERLIOT. — VERNON. — ANGELOT. — LEMAITRE. — FORESTIER.

Les matières traitées par Louis Blanc dans ce numéro, ont pris sous sa plume une extension telle que l'espace nous manque pour donner aujourd'hui la seconde séance de son Cours *sur l'histoire du Socialisme.* Dans le prochain numéro nous publierons à la fois la seconde et la troisième séances. *(N. de l'Édit.)*

Une faute typographique d'une gravité énorme s'est glissée dans la page 4 du quatrième numéro, ligne 6e.

Au lieu de :

« A chacun suivant ses facultés, à chacun suivant ses besoins. »

Lisez :

« DE chacun suivant ses facultés, à chacun suivant ses besoins. »

Le Gérant : SIMONIN.

Paris. — Typographie SCHNEIDER, rue d'Erfurth, 1.

Nous avons supprimé sur la liste que nous publions dans le présent numéro les noms de plusieurs associations sur lesquelles nous n'avons pas reçu des renseignements assez précis.

Nous accueillerons avec empressement les rectifications qui nous seront présentées. Elles seront reçues au bureau du journal, 102, rue Richelieu, tous les jeudis de deux à quatre heures.

LISTE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.

Arçonniers, rue des Petits-Hôtels, 23.

Billardiers, rue du Faubourg Saint-Denis, 24.

Blanchisseuses, rue Folie-Méricourt, 35. — Rue Croulebarbe. 27.

Bouchers, Grande-Rue, à la Chapelle-Saint-Denis, 68. — rue Saint-Martin, 170.

Boulangers, rue Vincent, à Belleville. — Rue de la Glacière, 32.

Boutonniers en métal, rue Fontaine-au-Roi, 20.

Bonnetiers, rue de la Vannerie, 47.

Brossiers, rue Saint-Denis, 256.

Chapeliers (société égalitaire), boulev. St-Denis, 4.

Charpentiers, boulevard Beaumarchais, 42.

Chaussonniers, rue Jean-l'Epine, 11.

Cloutiers, rue Château-Landon, 6 (faub. St-Martin).

Coiffeurs, rue des Gravilliers, 18; 1re succursale, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, 6. — Rue Jean-Robert, 22, et rue Michel-le-Comte, 37. — Rue St-Denis, 278. — Rue Cadet, 2. — Rue St-Honoré, 87. — Rue Ménilmontant, 18. — Grande-Rue de la Chapelle, 69. — Rue Saint-Honoré, 188. — Rue de la Nation, 19, à Montmartre. — Rue Saint-Nicolas, 26, faubourg Saint-Antoine.

Compas (ouvriers en), rue Quincampoix, 29.

Cordonniers, place du Louvre, 26. — Rue Bailleul, 6. — Rue du Faubourg-Saint-Denis, 15. — Rue de la Réal, 6. — La Famille, rue Rambuteau, 57.

Cordonniers et Corroyeurs, rue du Cadran, 23.

Corroyeurs, rue de la Terrasse, 40, à Monceaux. Dépôt, rue du Renard-Saint-Sauveur, 6.

Corsetières, rue Saint-Honoré, 145.

Couteliers, fabricants d'instruments de chirurgie, 6, place de l'Ecole-de-Médecine.

Cuisiniers, rue Simon-le-Franc, 19. — Barrière du Maine, 36. — Barrière Pigale, 36. — Barrière des Amandiers, 4. — Barrière des Trois-Couronnes, 34. — Rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois. — Rue du Temple. — Rue des Poissonniers, 40, barrière Poissonnière. — Impasse des Couronnes, 6, à la Chapelle. — Chaussée Clignancourt, 30, à Montmartre. — Rue de Clamart, 6, à Châtillon. — Rue du Faubourg Saint-Denis, 23. — Rue du Temple, 28. Rue Dauphine, 44.

Dessinateurs sur étoffes, boulevard Poissonnière, 14.

Ébénistes, rue Charonne, 7 (cour St-Joseph).

Ebénistes en fauteuils, r. de Charonne, 7 (c. St-Joseph).

Écrivains-Autographes, rue Villedo, 15.

Épiciers, rue du Faub.-Saiut-Antoine, 102.

Ferblantiers, rue du Faubourg-Saint-Denis, 24.

Fondeurs en fer, rue Neuve-Saint-Etienne-St-M., 4.

Formiers, rue du Cadran, 12.

Graveurs, rue des Vieux-Augustins, 64.

Graveurs sur bois (assoc. fratern.), pour l'illustration typographique, rue Bertin-Poirée.

Horlogers, rue de Berry, 8.

Imprimeurs-Typographes, rue de Seine, 36. — Rue Montmartre, 154. — Rue Gaillon, 34.

Imprimeurs-Lithographes, passage du Caire.

Libraires-Unis, Propagation des bons livres (ass. frat.), passage du Caire, 65.

Limes (ouvriers en), rue Phélipeaux, 27, passage de la Marmite.

Lingères, rue de la Corderie-Saint-Honoré, 7. — Rue du Faubourg-St-Denis, 23. — Rue Richelieu, 44.

Lunetiers, rue Saint-Martin, 180, entrée rue Jean-Robert, 28.

Maçons et Tailleurs de pierre, r. Geoffroi-Lasnier, 11.

Marbriers, rue Fontaine-Saint-Georges, 46.

Mécaniciens, rue de Charonne, 74, faub. St-Antoine. — Rue des Ecluses-Saint-Martin.

Mégissiers, rue Saint-Hippolyte, 13 (faub. St-Marcel).

Menuisiers en batiment, rue de l'École-de-Médecine, 109. — Rue Babylone. — Rue de Sèvres. — Rue Gessaint, à la Chapelle.

Orfèvres, rue de Lancry, 11.

Passementiers, rue Neuve-Chabrol, 11.

Paveurs, rue de Chabrol, 16.

Peignes de corne et en écaille (ouvr. en), rue Bourg-l'Abbé, 37.

Peintres en Batiment, rue des Arcis, 8. — Rue Labruyère, 10. — Rue Paradis-Poissonnière, 40.

Pharmacie, droguerie, herboristerie, r. Constantine, 26. — Succursale, rue du Temple, 55.

Poeliers-Fumistes, rue Poultier, 8 (île Saint-Louis).

Potiers de terre, rue Copeau, 39.

Registres et papeterie (fabric. de), r. Montmorency, 1.

Rouennerie (blouses et pantalons de travail), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 45.

Scieurs a la Mécanique, siége de la Société, au Gond, près Angoulême; succursale, quai Valmy, 3 et 5.

Tailleurs, rue du Faubourg-Saint-Denis, 23; 1re succursale, à Puteaux.

Tapissiers, rue Charonne, 7 (cour Saint-Joseph).

Teintures en soie, rue de la Calandre, 20.

Tourneurs en chaises, rue Amelot, 64.

Voitures (ouvr. en), rue de Lille, 8, à la Gr.-Villette.

Vins (marchands de), rue Jean-Robert, 8. — Rue de Poitou, 36. — Rue Saint-Victor, 118.

Chaque mois, le NOUVEAU MONDE publiera la liste des associations ouvrières de Paris et de la Province.

Pour éviter de donner place, dans nos colonnes, à des associations fondées en dehors des principes socialistes et dans un but déguisé d'exploitation de l'homme par l'homme, nous n'annoncerons que les sociétés ouvrières reconnues par le comité des délégués du Luxembourg.

En Vente, aux Bureaux du NOUVEAU MONDE, 102, rue Richelieu.

ALMANACH
DU
NOUVEAU MONDE

POUR 1850, SUIVI DE L'ALMANACH COMPLET DE 1793.

PRIX : 50 CENTIMES.

LISTE DES TRAVAUX INEDITS QUE RENFERME L'ALMANACH DU NOUVEAU MONDE :

Catéchisme des Socialistes, par LOUIS BLANC, *ex-représentant du Peuple, Proscrit.*
Révolution de Février. — Dernière Séance du Conseil général du département de la Seine, par LANDOLPHE, *représentant du Peuple, Proscrit.*
Le Travail, chant des ouvriers, par ÉTIENNE ARAGO, *ex-représentant du Peuple, Proscrit.*
Marche de la révolution dans l'histoire, par MARTIN BERNARD, *représentant du Peuple, Proscrit.*
Les Sapins, Chanson, par PIERRE DUPONT.
Les Vœux d'un Soldat, par RATTIER, sergent au 48e de ligne, *représentant du Peuple, Proscrit.*
Le Jésuitisme et le Socialisme, par PIERRE LEROUX, *représentant du Peuple.*
Le Fou, Fable, par PIERRE LACHAMBEAUDIE.
Les Etudiants de Paris en 1848, par A. WATRIPON, rédacteur de la *Révolution démocratique et sociale.*
De l'Impôt, par ALLYRE BUREAU, accusé du 13 juin.
Les Ateliers nationaux de M. Marie, par LOUIS MÉNARD, *Proscrit.*
Les Comités électoraux du parti Socialiste en 1848, par BERJEAU, *Proscrit.*
Les Beaux-arts et la littérature du peuple, par ÉTIENNE ARAGO, *ex-représentant du Peuple, Proscrit.*
Un Convoi de Proscrits, par BARTHÉLEMY, *prosc.*
Les Proscrits, par GODEFROY CAVAIGNAC.
Les Paysans irlandais, par R.-H. HORNE.
Prédiction du temps, par FIÉVET, *typographe.*
Liste des Associations ouvrières.

ALMANACH DES PROSCRITS

PRIX : 50 C. — *POUR 1850* — PRIX : 50 C.

MATIÈRES CONTENUES DANS L'ALMANACH DES PROSCRITS :

Les Croquemitaines de la révolution de 1848, par ÉTIENNE ARAGO, ex-represent., Proscrit.
L'Impôt des 45 centimes, par LEDRU-ROLLIN, representant du Peuple, Proscrit.
Une Arrestation sans mandat, par MARC CAUSSIDIERE, ex-représentant du Peuple, Proscrit.
Les Doubles grilles du Mont-Saint-Michel, par MARTIN BERNARD, représentant du Peuple, Proscrit.
L'Ordre, la Famille, la Propriété, par LOUIS BLANC, ex-représentant du Peuple, Proscrit.
Mon Bien-Aimé, Chanson, par PIERRE DUPONT.
Le Petit Trianon de la mort, par A. WATRIPON.
Le Gouvernement des clubs, par LOUIS MENARD, ex-rédacteur du *Peuple*, Proscrit.
Les Tribunaux d'exception jugés par un grand juge.
La France des absents, par GODEFROY CAVAIGNAC.
L'Art et le Socialisme, par A. ETEX, peintre-statuaire.
La Terreur monarchique en Sardaigne, par J. MAZZINI, triumvir de la Republique romaine.
Comment se forment les vents et les orages, par FIEVET, ouvrier typographe.
Plans du Luxembourg, présentés par LOUIS BLANC et ALBERT.
Lettre d'un Proscrit à ses frères de l'armée, par A. RATTIER, sergent au 48e de ligne, représentant du Peuple, Proscrit.

LE CHANT DES TRANSPORTÉS

PAROLES ET MUSIQUE DE

PIERRE DUPONT.

PRIX : 10 CENTIMES.

Paris. — Imp. de Schneider, rue d'Erfurth, 1.